Grand Est Territoires

Construisons notre avenir en Grand

Diagnostic territorial du Grand Est

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC GÉNÉRAL DU SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

SRADDET

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Sommaire

LE PORTRAIT DU GRAND EST ET SES DYNAMIQUES 4

CHAPITRE 1: CARTE D'IDENTITÉ DU GRAND EST 4
1.1 ▪ Une région au cœur de l'Europe 4
1.2 ▪ Les héritages d'un passé commun 5
1.3 ▪ L'organisation administrative et territoriale 6

CHAPITRE 2: UN ENVIRONNEMENT DIVERSIFIE, UNE RICHESSE FRAGILE 8
2.1 ▪ Une grande diversité de paysages menacée 8
2.2 ▪ Une région château d'eau à forte responsabilité 9
2.3 ▪ Une riche biodiversité sans frontières 10

CHAPITRE 3: VIVRE DANS LE GRAND EST EN INTERACTION AVEC LES TERRITOIRES VOISINS 12
3.1 ▪ Des situations socio-économiques inégales et marquées par le transfrontalier 12
3.2 ▪ Un parc de logements peu adapté aux besoins des ménages 13
3.3 ▪ Une offre de services assez cohérente avec la densité de population 14
3.4 ▪ Des systèmes territoriaux sous influences extérieures 17

CHAPITRE 4: DES ÉCONOMIES TERRITORIALES PLURIELLES 18
4.1 ▪ Un secteur agricole et vinicole puissant et des filières diversifiées 18
4.2 ▪ Un secteur forêt bois à fort potentiel 18
4.3 ▪ Une industrie en conversion 19
4.4 ▪ Un potentiel touristique en développement 20
4.5 ▪ Une économie de proximité en progression 21
4.6 ▪ Recherche et innovation, des relais de croissance 22

CHAPITRE 5: SE DÉPLACER DANS LE GRAND EST ET AU-DELÀ 23
5.1 ▪ Une région ferroviaire et frontalière, souffrant de flux de transit routier déséquilibrés 23
5.2 ▪ Un maillage dense d'infrastructures irriguant l'ensemble du territoire 23
5.3 ▪ Des services de transport répondant aux principaux besoins de mobilité 24
5.4 ▪ L'essor des nouvelles mobilités et l'enjeu d'intermodalité 26

CHAPITRE 6: IMPACT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE 28
6.1 ▪ Un profil énergétique en transition 28
6.2 ▪ Une qualité de l'air très hétérogène 30
6.3 ▪ Une consommation foncière en baisse mais qui reste élevée 31
6.4 ▪ Une région active sur la prévention et la gestion des déchets 31
6.5 ▪ Un territoire conscient de son exposition aux risques et nuisances 32

LES DÉFIS DU GRAND EST 34

FAIRE RÉGION: A TOUTE ÉCHELLE, RENFORCER LES COOPÉRATIONS ET LES SOLIDARITÉS 34

DÉPASSER LES FRONTIÈRES POUR UN RAYONNEMENT DU GRAND EST 34

RÉUSSIR LES TRANSITIONS DE NOS TERRITOIRES 34

Édito

En donnant au SRADDET un caractère intégrateur, obligatoire et prescriptif à une échelle régionale et en confiant sa conception aux Régions, le législateur a souhaité que ce document soit bien plus qu'un simple recueil de normes.

Certes, le SRADDET contiendra des prescriptions et des obligations parce qu'il est nécessaire de réguler l'activité humaine sur nos territoires. Mais, dans le Grand Est, nous avons souhaité que ce schéma soit plus qu'un document, qu'il soit véritablement le reflet d'un état d'esprit régional, d'une volonté partagée d'aller de l'avant, de construire ensemble nos territoires de demain et de nous ouvrir à nos voisins.

C'est pourquoi, aussi bien dans les domaines du transport, du climat, de l'air et de l'énergie, de la biodiversité, de l'eau ou encore des déchets, nous avons privilégié le dialogue avec tous les acteurs, élus et socio-professionnels et dans tous les territoires. Avec eux, nous avons établi un diagnostic partagé et dégagé les grands enjeux qui s'imposent à nous.

Sur cette base, il nous faut fédérer les énergies, il nous faut être audacieux et prospectifs. Nous devons envisager la région, dans son environnement, avec ses voisins français et européens, telle que nous la voulons dans 30 ans. C'est pour cela que le SRADDET ne peut pas se résumer à un schéma normatif. Nous devons voir plus loin aussi bien sur des sujets essentiels du quotidien que sur des enjeux plus globaux qui touchent à l'avenir de notre société.

Plus que jamais, il est nécessaire de se mobiliser, maintenant, pour construire concrètement le demain du Grand Est et de tous ses territoires !

Jean Rottner

Président de la Région Grand Est

LE PORTRAIT DU GRAND EST ET SES DYNAMIQUES

CHAPITRE I : CARTE D'IDENTITÉ DU GRAND EST

1.1 ▪ Une région au cœur de l'Europe

Située à la frontière de quatre pays (Luxembourg, Allemagne, Belgique, Suisse) et traversée par 4 des 9 grands corridors européens de transport, le Grand Est est la **région la plus européenne** de France. Cette ouverture européenne est complétée par des liens interrégionaux avec l'Île-de-France (Reims et, dans une moindre mesure, Troyes), la Bourgogne-Franche-Comté (trouée de Belfort, lien avec la métropole dijonnaise) et les Hauts-de-France.
Ce positionnement au cœur de l'Europe des fortes densités économiques et démographiques est source d'**opportunités et de spécificités territoriales,** avec près de 40 % de la population du continent qui se situe dans les 500 km autour des limites du Grand Est et des régions voisines riches et denses comme l'Ile-de-France, le Luxembourg ou le nord de la Suisse.

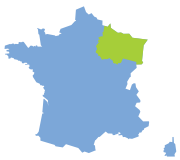

57 280 km²
(4e région de France métropolitaine et près de 2 fois la Belgique)

5,56 millions
D'HABITANTS
en 2016 (6e région française avec 8,3 % de la population nationale soit autant que le Danemark) et une densité de 97 habitants/km²

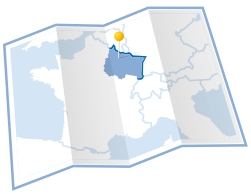

La région la plus frontalière de France métropolitaine avec
760 km
DE FRONTIÈRES

PIB RÉGIONAL :
150,3 mds €
en 2014
(7 % du PIB de la France)

2 114 167
EMPLOIS
au 1er janvier 2016, dont 90,7 % d'emplois salariés

175 313
TRAVAILLEURS FRONTALIERS
au 1er trimestre 2016

PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS

- Strasbourg (491 409 habitants)
- Reims (294 674 habitants)
- Mulhouse (272 712 habitants)
- Nancy (256 674 habitants)
- Metz (222 146 habitants)
- Troyes (170 145 habitants)

UN POSITIONNEMENT EUROPÉEN À CAPITALISER
Zones d'échanges en Europe du Nord et de l'Est

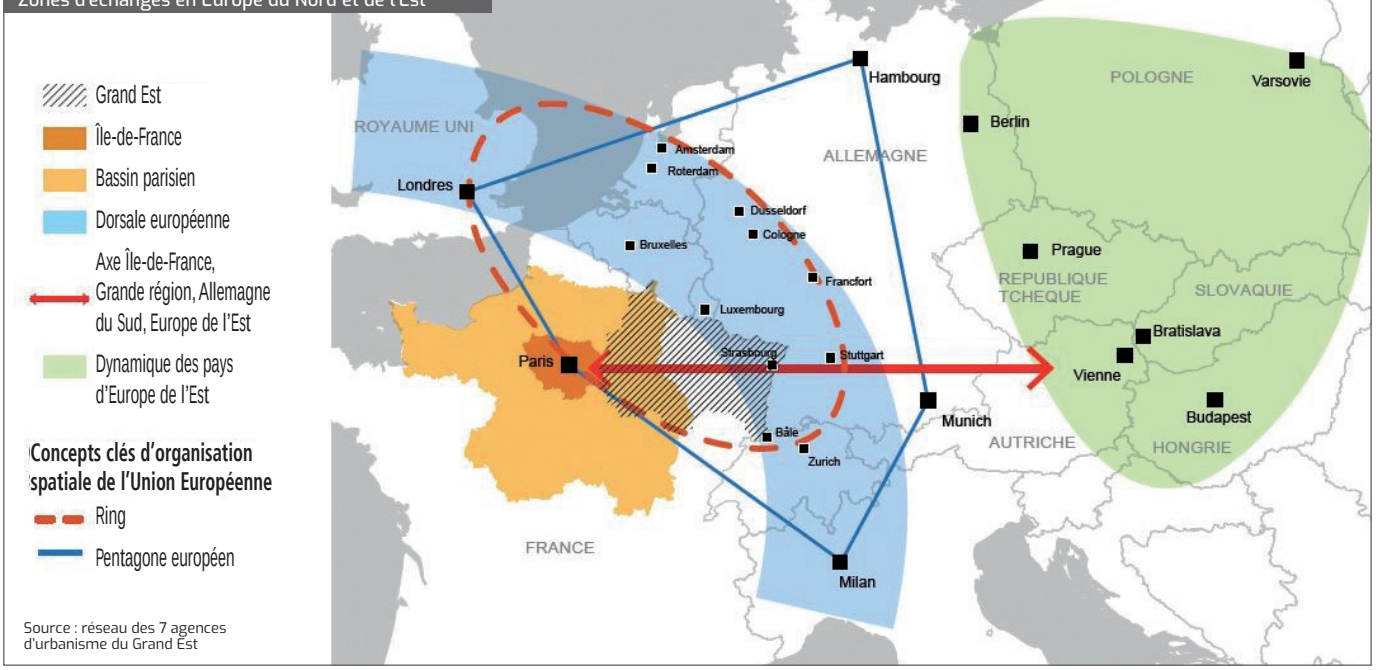

Source : réseau des 7 agences d'urbanisme du Grand Est

1.2 ▪ Les héritages d'un passé commun

Carrefour géographique, le Grand Est est un territoire animé par les grandes mutations économiques, marqué par des enjeux géopolitiques et enrichi par de multiples influences culturelles.
Le positionnement caractéristique de ce territoire, situé à la croisée des grandes **routes commerciales,** l'a placé depuis l'époque gallo-romaine comme un lieu de passage et d'échanges à la fois commerciaux, intellectuels, culturels, militaires et religieux.
La proximité immédiate de l'**Europe germanique,** le Concordat de 1801 ainsi que la fluctuation des frontières au fil de l'histoire (annexions allemandes des XVIIIe, XIXe et XXe siècles) ont fondé des particularismes territoriaux et culturels encore bien vivants comme en témoigne le statut juridique particulier de l'Alsace et de la Moselle.

Après la seconde guerre mondiale, l'**agriculture moderne** a bouleversé les paysages et marqué la région, notamment à l'ouest. Liée au développement de l'exploitation des ressources minières (fer, charbon, potasse, argent…) et de la confection du textile à partir du XIXe siècle, la **culture industrielle** représente également un élément identitaire et patrimonial prégnant du territoire accentué par les rapides mutations industrielles des trente dernières années et qui fait aujourd'hui l'objet de projets de reconversion et de mise en valeur.
Au XXe siècle, les deux **conflits mondiaux** ont marqué de leur empreinte le Grand Est et cimenté son identité. Les sites de mémoire, tels que Verdun et la ligne Maginot, sont les témoignages de cette culture militaire déjà très présente à travers les villes de garnison de la région. Enfin, la **construction européenne,** qui a débuté dans la région avec Robert Schuman, a par la suite affirmé le Grand Est comme un territoire à rayonnement européen.

Les spécificités géographiques et l'héritage d'un passé commun ont déterminé le **peuplement et l'organisation territoriale** de la région. La population s'est concentrée sur des espaces stratégiques, à vocation d'abord agricole et commerciale, puis industrielle. Elle s'est ensuite polarisée près des zones frontalières et autour de centres urbains bien desservis par des axes de communication. Cette tendance a progressivement généré une **région faite de pleins et de vides,** marquée notamment par de nombreuses **friches** (industrielles, militaires, administratives).

DENSITÉ DE POPULATION DANS L'ESPACE DU GRAND EST AVEC SES MARGES RÉGIONALES ET TRANSFRONTALIÈRES

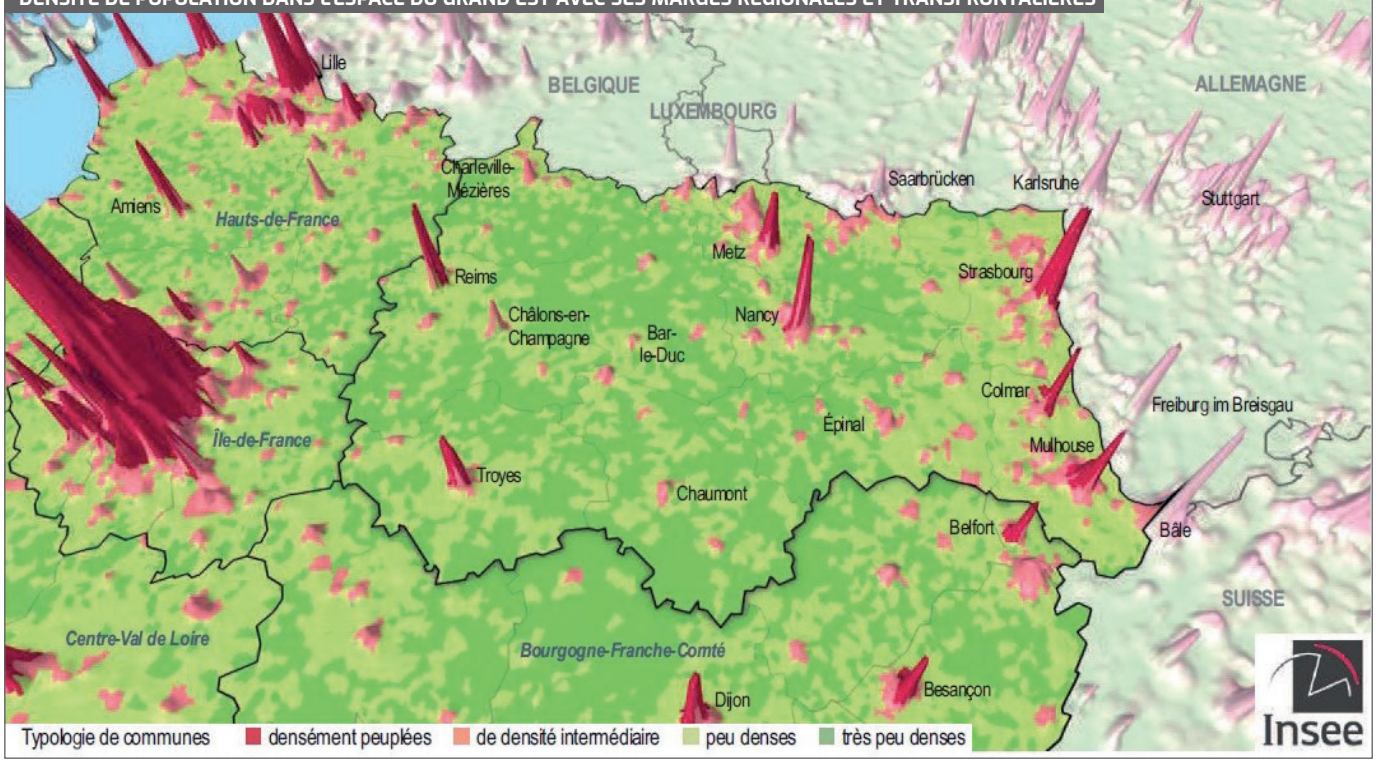

1.3 ▪ L'organisation administrative et territoriale

GOUVERNANCE (Périmètre EPCI/SCOT 2019)

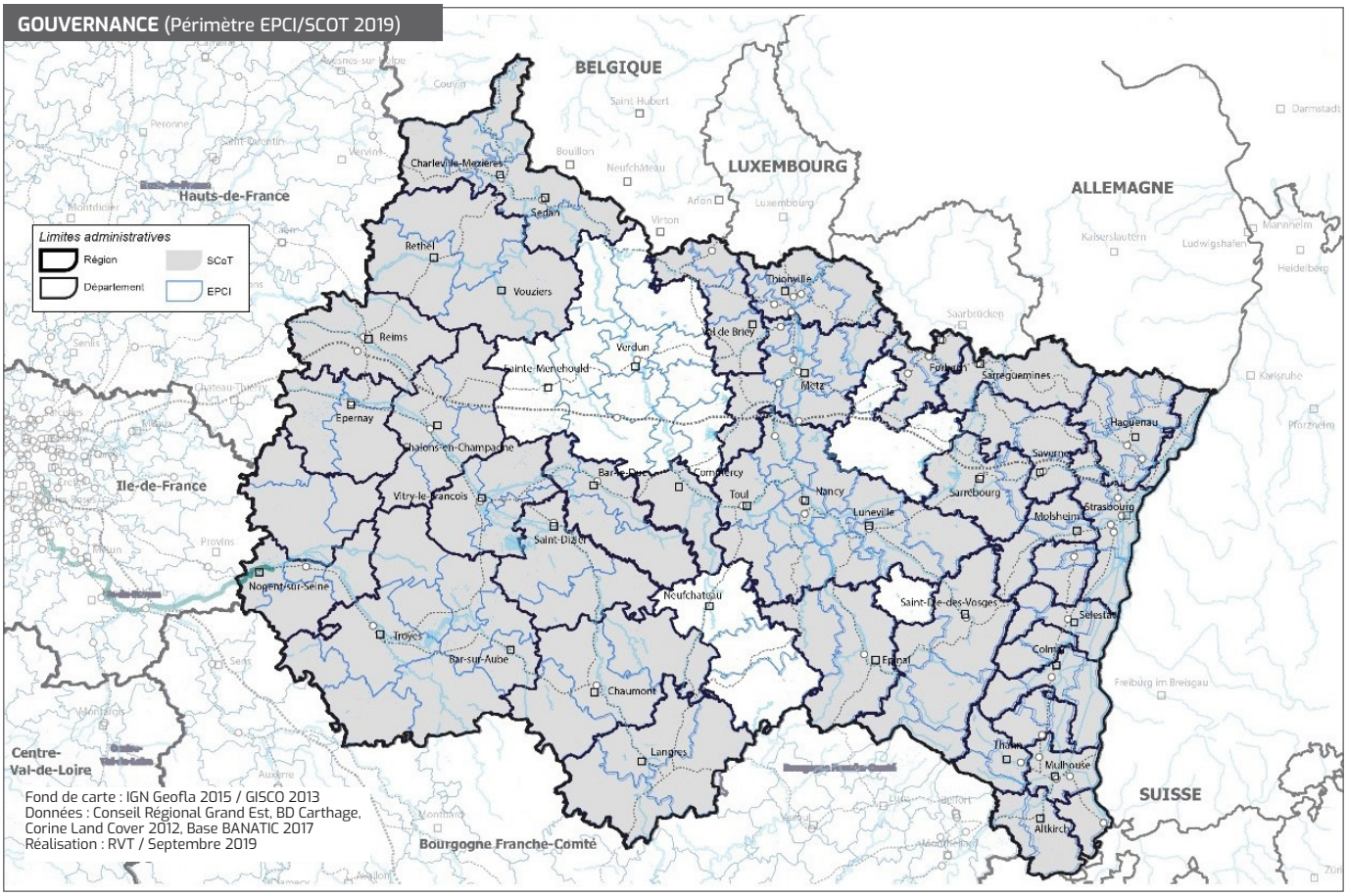

TERRITOIRES DE PROJET (Pays/PETR — PNR)

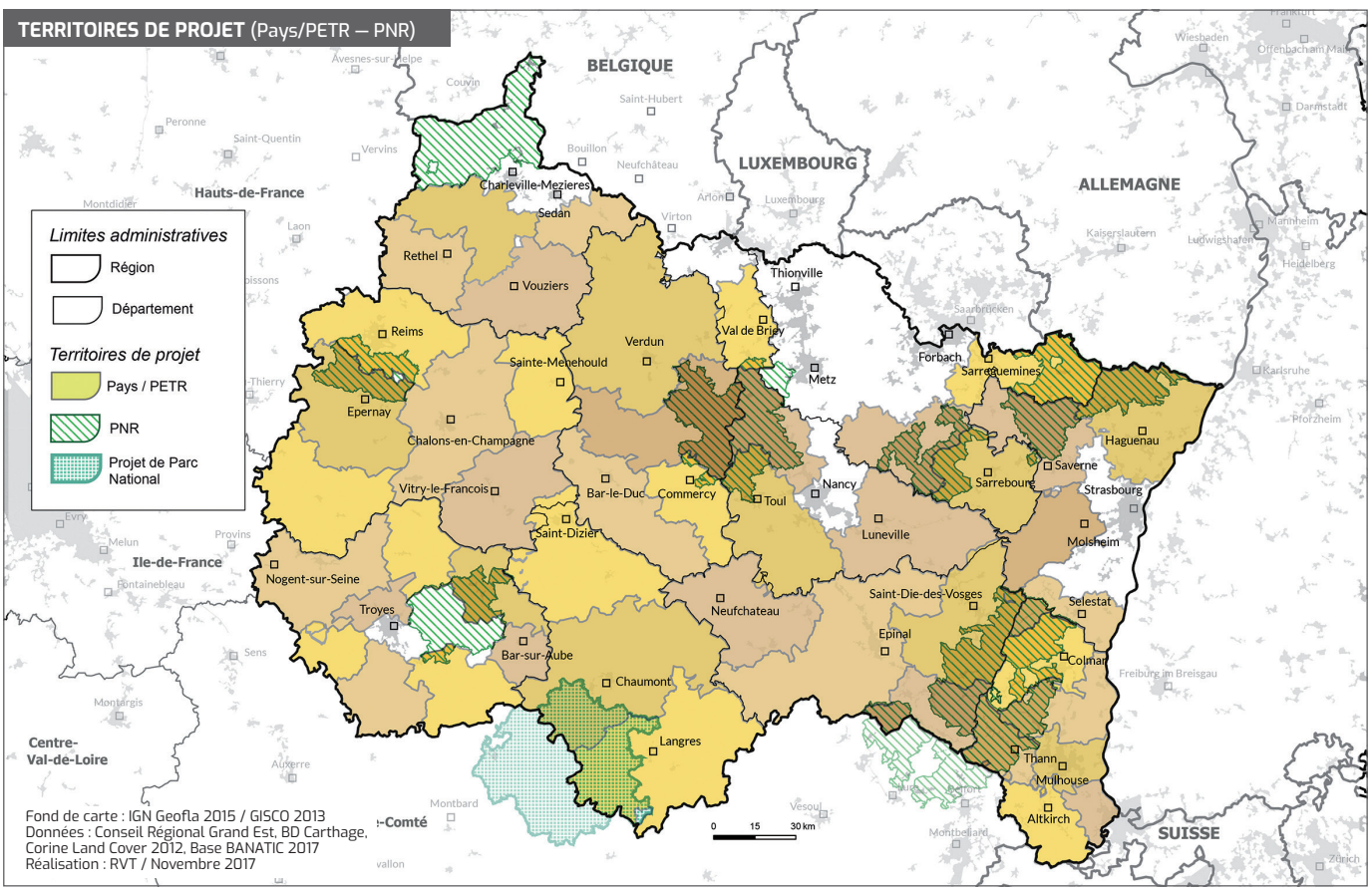

Née de la fusion des anciennes Régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, la Région Grand Est rassemble 10 Départements. Les dernières réformes territoriales ont lancé une dynamique de **restructuration du paysage intercommunal** autour de structures plus grandes, faisant passer au 1er janvier 2017 le nombre d'EPCI de 247 à 148. Le maillon intercommunal coopère aussi à des échelles plus larges au sein de **territoires de projets** (Pays, Parcs Naturels Régionaux (PNR) et de **territoires de planification** que sont les Schémas de cohérence territoriaux (SCoT).

Le Grand Est a également développé des **habitudes de coopération transfrontalières** solides avec les groupements européens de coopération territoriale (GECT) comme Alzette-Belval, ses 3 programmes de coopération Interreg (Grande Région, Rhin Supérieur et France-Wallonie-Vlaanderen) et ses 5 Eurodistricts (Sarre-Moselle, Régio Pamina, Strasbourg-Ortenau, Fribourg-Centre et Sud Alsace, Eurodistrict trinational de Bâle).

LES ENJEUX

L'identité européenne, industrielle et agricole du Grand Est repose sur des caractéristiques géographiques remarquables et un socle patrimonial commun. Porteuse de rayonnement, cette identité est à renouveler dans la nouvelle configuration régionale et dans le cadre des coopérations interrégionales et transfrontalières. « Faire région » est un enjeu fort du SRADDET comme du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), les trois schémas fondateurs de la nouvelle Région Grand Est.

CHAPITRE 2 : UN ENVIRONNEMENT DIVERSIFIÉ, UNE RICHESSE FRAGILE

2.1 ▪ Une grande diversité de paysages menacée

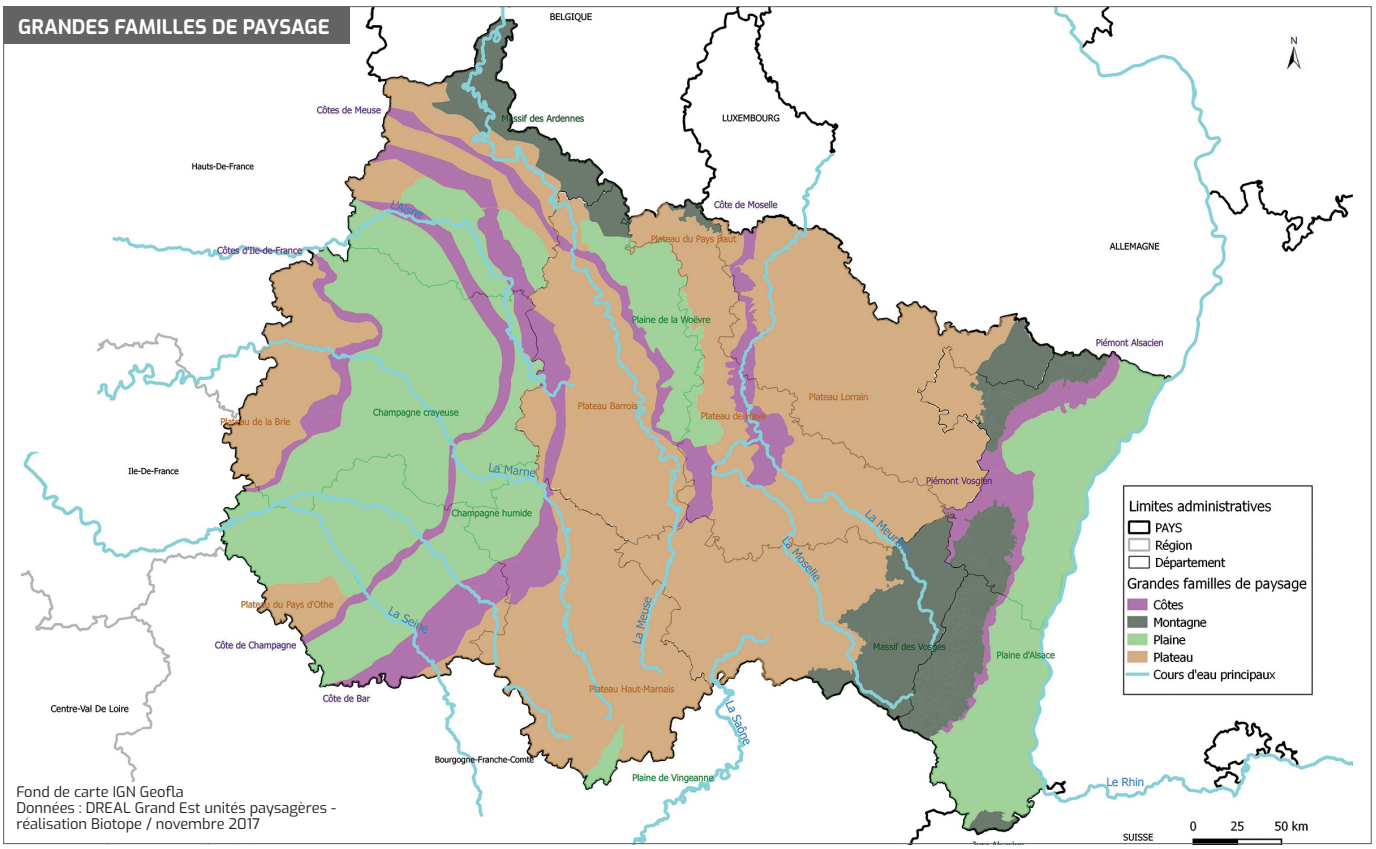

La géographie très contrastée du Grand Est se caractérise par une **succession de reliefs :** le massif des Vosges et des Ardennes, les plateaux de Langres et de Lorraine, les piémonts alsaciens, les coteaux champenois et les plaines de la Woëvre et d'Alsace. Le territoire a été façonné par de nombreux **cours d'eau** et est situé à la confluence de deux **tendances climatiques :** océanique (à l'ouest) et continentale (à l'est).

La diversité **des sols et du sous-sol** a permis le développement de pratiques agricoles variées (viticulture, élevage, grandes cultures…) qui façonnent des paysages (les coteaux de Champagne sont classés patrimoine mondial par l'UNESCO). Par ailleurs, de grands espaces forestiers structurent également les paysages (forêt d'Orient…).
Le passé industriel de la région est également à l'origine d'éléments paysagers remarquables notamment liés à l'exploitation des minerais dans le massif des Vosges et le sous-sol du plateau lorrain. Les paysages sont aussi marqués par des **sites patrimoniaux** liés à l'histoire et les grands conflits (champs de bataille de Verdun, citadelle de Neuf-Brisach…) et aux développements urbains successifs. Certains sites sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO comme la cathédrale de Reims, le centre historique de Strasbourg, la place Stanislas de Nancy…
Le capital paysager fait aussi l'objet de **mesures de gestion et de protection** en progression (plans paysage, ZPPAUP, AVAP…). Néanmoins, de nombreux éléments paysagers typiques, qui sont autant d'atouts pour l'attractivité régionale et porteurs d'identité, restent encore peu protégés notamment en Alsace, dans les Vosges ou autour des noyaux urbains historiques.

ET DEMAIN ?

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DÉJÀ VISIBLE !

Les émissions de gaz à effet de serre (GES), dues principalement à l'utilisation massive d'énergies fossiles et à la déforestation, sont à l'origine des perturbations observées et à venir du système climatique. Bien que de nombreuses incertitudes demeurent sur la rapidité, l'amplitude et la répartition géographique du changement climatique, il est estimé que **ses conséquences auront des impacts majeurs sur nos sociétés,** en bouleversant les écosystèmes, par la répartition de la population, la disponibilité des ressources naturelles, les filières économiques et nos modes de vie.
Le changement climatique est déjà **perceptible dans le Grand Est,** avec par exemple une température à Strasbourg en ce début de XXIe siècle qui atteint les normales de Lyon en 1950, Nancy qui connaît une diminution du nombre annuel de jours de gel de près de 5 jours par décennie ou encore la hausse des cumuls annuels de précipitations notamment en automne… Les **premiers impacts sur la biodiversité** sont également visibles, comme l'avancement des stades de développement de la vigne, le dépérissement de plusieurs espèces d'arbres, des cycles végétatifs transformés pour de nombreuses cultures, la modification des habitudes des oiseaux migrateurs…
Les multiples effets de ce changement climatique aux horizons 2050 et 2100, tant sur la biodiversité, la santé, les risques naturels que sur les activités agricoles et touristiques impliquent **deux défis à relever de toute urgence : l'atténuation du changement climatique** (diminution des émissions de GES, transition énergétique…) et **l'adaptation** des activités et systèmes aux impacts de ce bouleversement (gestion des ressources, anticipation des risques, urbanisme durable…).

RISQUE D'APPAUVRISSEMENT ET DE BANALISATION DES RICHESSES PAYSAGÈRES

- L'extension des espaces urbanisés et le mitage inhérents à la construction de zones d'habitat, commerciales ou industrielles ;
- L'accroissement des grandes surfaces de monocultures agricoles, la disparition des prairies et des haies ;
- L'abandon du pâturage, l'enfrichement et le développement des résineux en zone de montagne ;
- L'aménagement d'infrastructures linéaires de transport ;
- Les changements climatiques en cours et à venir (hausse des températures, écarts pluviométriques).

2.2 ▪ Une région château d'eau à forte responsabilité

L'eau est une ressource stratégique du Grand Est. Elle est structurante pour les **paysages** (forêts alluviales, marais et autres zones humides…) et pour l'**aménagement des territoires** (axes fluviaux, risques inondation…).

La situation géographique du Grand Est le place en amont des **grands bassins-versants nationaux et internationaux** (Rhin, Moselle, Meuse, Seine, Rhône…) et au-dessus d'**importantes réserves d'eau** (nappe rhénane en Alsace, nappe des grès du trias inférieur en Lorraine et la nappe de la craie en Champagne). Cette situation lui confère ainsi une **responsabilité supranationale** en matière de gestion des inondations, de la qualité des eaux et de ses différents usages.

ÉTAT CHIMIQUE DES COURS D'EAU (HORS HAP) ET DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

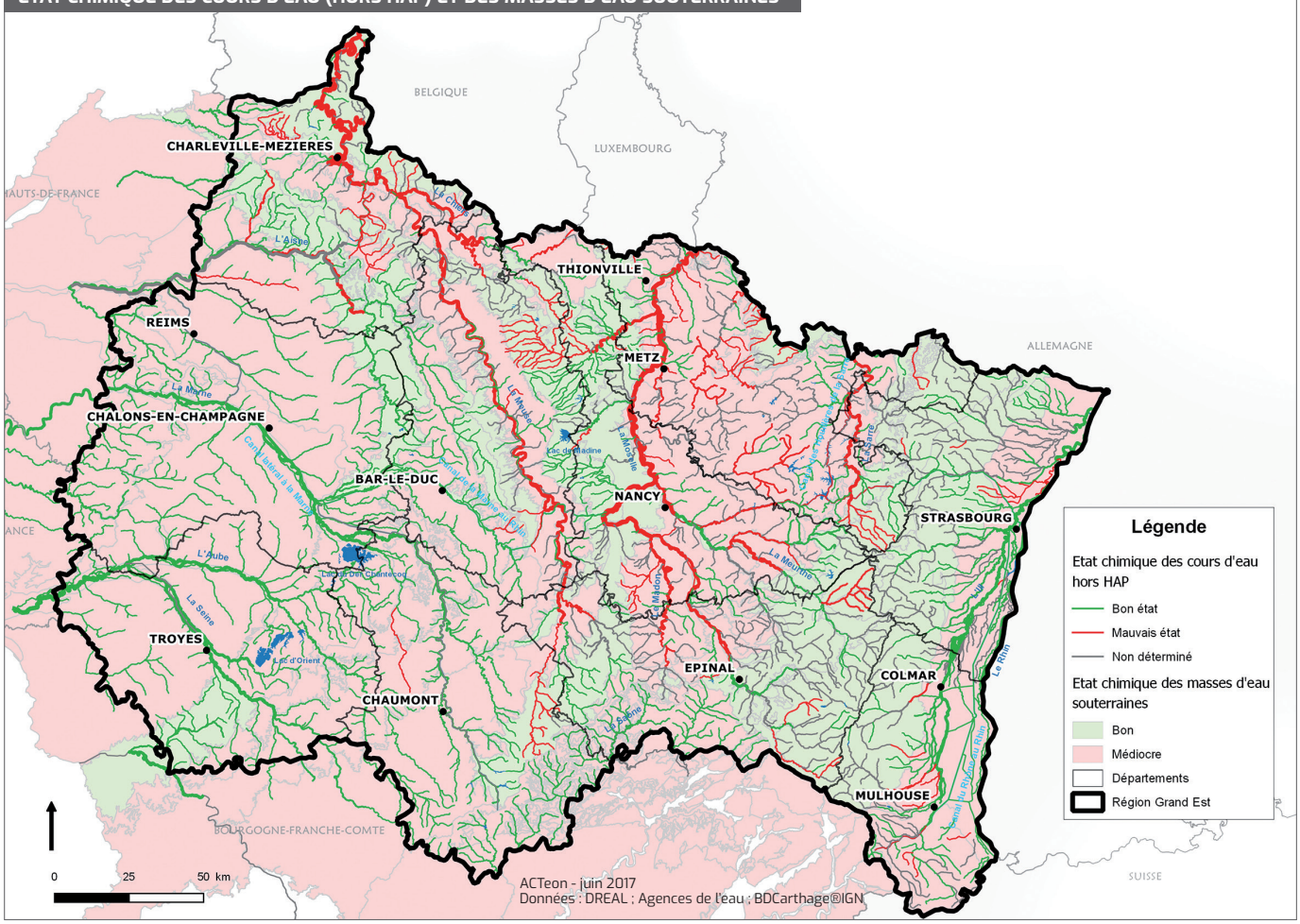

L'eau constitue également une **ressource économique** de premier plan : l'alimentation en eau potable et les usages domestiques d'abord, mais également les usages pour le transport fluvial, l'énergie hydraulique, l'industrie, l'agriculture et le tourisme (sites de baignade, tourisme thermal et commercialisation des eaux minérales naturelles).

Cette abondance ne doit pas faire oublier la nécessaire **préservation de la qualité** de la ressource. Or, une grande partie du territoire (plaine du Rhin, vallée de la Meuse, Champagne-Ardenne) est classée en zone vulnérable en raison de la pollution, par les nitrates voire des pesticides, engendrée par les activités humaines (agriculture, usage domestique, activité économique). **Seuls 32 % des cours d'eau (contre 43 % à l'échelle nationale) sont en bon ou très bon état écologique** et 70 % des masses d'eau souterraines sont en état chimique médiocre, notamment les trois nappes majeures. **Plus de la moitié des masses d'eau régionales risquent de ne pas atteindre le niveau de qualité requis d'ici 2021.** Ceci pose un double enjeu, d'une part, de santé publique et d'alimentation en eau et, d'autre part, de préservation de la qualité des milieux aquatiques pour la biodiversité et ses services rendus.

GESTION DE L'EAU

- Ressource qui exige une gestion à haute responsabilité : située en tête de bassins (40 millions d'habitants en aval du Rhin et de la Meuse, participation à l'alimentation en eau potable de l'Ile-de-France) le Grand Est a un rôle de château d'eau et donc une responsabilité particulière envers les autres territoires dans un principe de solidarité amont-aval.
- Gestion des grands bassins hydrographiques à différentes échelles interrégionales et infrarégionales : plusieurs outils – Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), Plan de gestion des risques inondation (PGRI), Plan d'adaptation au changement climatique, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) – permettent de regrouper les grands acteurs de l'eau pour coordonner les actions de prévention du risque inondation et d'amélioration de la qualité des masses d'eau. Ces outils doivent être développés sur plusieurs territoires actuellement non couverts mais présentant d'importants enjeux de préservation de la ressource et de gestion du risque inondation.

2.3 ▪ Une riche biodiversité sans frontières

Les contrastes géomorphologiques qui caractérisent le Grand Est engendrent une grande variété de milieux naturels et d'espèces. Cette riche biodiversité constitue un atout pour le territoire notamment en **matière de qualité de vie, de services écosystémiques rendus,** d'attractivité et de résilience face au changement climatique.

La région est maillée de plusieurs **trames de milieux** qui constituent des espaces de vie et de déplacements variés pour la faune et la flore.

- Les **milieux forestiers** de montagnes et de plaines composent 33 % du territoire, principalement dans les Vosges, les Ardennes et en Haute-Marne. Il est marqué par une prédominance des feuillus depuis les années 2000. Ces milieux sont en croissance notamment par le fait de l'enfrichement des espaces agricoles abandonnés et du développement des peupleraies.
- Les **milieux ouverts** sont principalement constitués par des prairies essentiellement agricoles. Ils figurent parmi les espaces les plus riches en termes de biodiversité. Toutefois, ils connaissent un déclin important, marqué par les mutations agricoles et l'urbanisation.
- Les **milieux aquatiques et humides,** fort nombreux, sont très diversifiés et marquent l'ensemble du territoire : prairies alluviales, prés-salés, tourbières, marais, lacs, étangs, ruisseaux, rivières, fleuves. Quatre zones humides d'importance internationale (convention de Ramsar) s'étendent sur 291 525 ha : les étangs de la Champagne humide, de la Petite Woëvre, l'étang du Lindre et la Vallée du Rhin supérieur. Placés sous une surveillance accrue, ces espaces restent encore fortement perturbés par les activités humaines (aménagement, pollution, drainage, exploitation des alluvions) malgré leurs nombreux rôles écologiques (maintien de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'eau…) et fonctionnels (limitation des crues, recharge des nappes…).
- Les **milieux thermophiles** (pelouses calcaires, landes sèches arbustives, boisements thermophiles clairs) sont liés à des conditions spécifiques et observables très localement mais constituent des lieux de vie pour des espèces spécifiques et menacées et sont ainsi à préserver.

Ces milieux naturels variés représentent des enjeux importants, tant écologiques qu'économiques. Chaque espace présente **un intérêt fort pour le territoire notamment en matière de services rendus :** qualité du cadre de vie, diversité paysagère, espaces de loisirs et touristiques, puits de carbone… Ces espaces naturels constituent de plus des écosystèmes qui abritent de nombreuses espèces pour lesquelles la région endosse une responsabilité particulière : grand tétras, loutre, grand hamster, cigogne noire, râle des genêts, grue cendrée, poissons migrateurs…

Pour assurer la pérennité de ce patrimoine, des projets de préservation et de gestion, de confortement et restauration du réseau écologique sont mis en œuvre. Clefs de voûte de ces actions, les projets de **trames vertes et bleues,** confortent les **réservoirs de biodiversité** régionaux (20 % du territoire), transfrontaliers (Alsace-Allemagne, Champagne-Ardenne-Belgique) et interrégionaux (avec le Jura) et identifient des **corridors écologiques** où circulent des espèces grâce à une continuité des espaces naturels.

DES ESPACES RICHES EN BIODIVERSITÉ

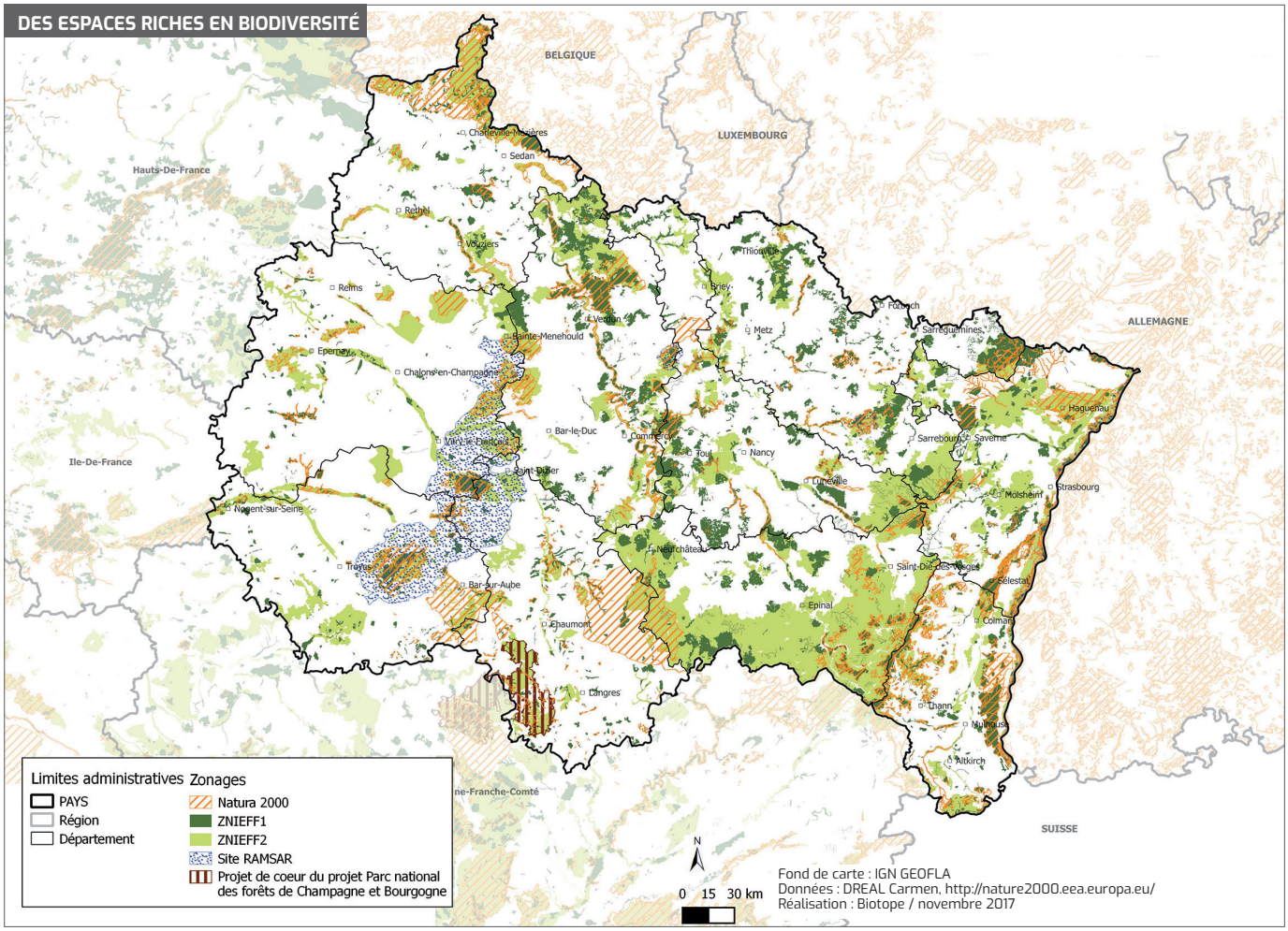

INVENTORIER, CLASSER ET MAILLER POUR PROTÉGER ET MIEUX VALORISER

La biodiversité du Grand Est fait l'objet de nombreuses mesures d'inventaire et de protection. Les grands réservoirs de biodiversité intègrent ainsi :

- Plus de 2 100 sites en Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), des sites Natura 2 000 ; des sites Ramsar ainsi que des Espaces naturels sensibles (ENS) ;
- 28 000 ha de protection réglementaire forte, dont les réserves naturelles nationales ou régionales, les Arrêtés préfectoraux de protection de biotope ou les réserves biologiques intégrales ou dirigées (représentant 0,5 % du territoire régional).
- En Grand Est, 6 Parcs Naturels Régionaux (PNR) ont pour rôle de protéger et valoriser des espaces ruraux exceptionnels par leurs patrimoines paysagers, naturels, bâtis et culturels, considérés à la fois comme riches et fragiles. Par ailleurs, un Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne est en cours de création. Ce territoire se distingue par ses forêts anciennes de hêtres (80 % des arbres ont au moins 200 ans).

LES ENJEUX

Les milieux naturels représentent une richesse pour le Grand Est, mais également une responsabilité nationale et européenne, ce qui génère des enjeux de gestion, de préservation et de reconquête à l'échelle intra et suprarégionale. La transition écologique implique de mieux intégrer l'environnement dans les activités humaines, de façon exigeante, dynamique et innovante. L'enjeu de la connaissance et de la gouvernance autour de la gestion des ressources est par ailleurs essentiel pour trouver l'équilibre entre la préservation et la valorisation.

CHAPITRE 3 : VIVRE DANS LE GRAND EST EN INTERACTION AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

3.1 ▪ Des situations socio-économiques inégales et marquées par le transfrontalier

Malgré une population jeune, le Grand Est montre une perte de vitesse démographique avec un solde migratoire négatif qui s'est accru ces dernières années et de fortes problématiques sociales.

LES CAUSES DE CE DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE SONT PLURIELLES

- La crise économique qui a particulièrement frappé le secteur industriel, avec un chômage entretenu par un niveau de formation parfois inadapté aux besoins des entreprises ;
- Le manque d'attractivité résidentielle du territoire ;
- Le vieillissement de la population, surtout en zones rurales, couplé à un taux de natalité faible.

À l'instar des tendances nationales, l'accroissement dans le Grand Est du nombre de familles monoparentales (+ 20 % entre 1999 et 2013 dont 43 % en Lorraine) et de personnes vivant seules (+ 25 %) sont des facteurs de précarisation, tout comme le manque de qualification des jeunes et le manque d'attractivité du Grand Est pour les cadres et leurs familles.

Ce phénomène de déclin est particulièrement visible dans l'**« écharpe de fragilité »**. Cet espace essentiellement rural et isolé est en situation de précarité importante avec un taux de chômage entre 10 % et 14 %. Les **quatre systèmes urbains** du Grand Est sont plus attractifs. Ils concentrent les revenus médians les plus élevés et sont en interaction forte avec les grandes métropoles voisines (Bâle, Luxembourg, Paris…). En effet, les territoires frontaliers bénéficient du développement économique généré par les agglomérations voisines. Toutefois, cette dynamique pose néanmoins une série de problématiques en termes de transport, de développement urbain, de concurrence économique et de développement des services.
Par ailleurs, au sein-même des agglomérations urbaines, une hétérogénéité sociale existe. Les centres sont souvent paupérisés alors que les première et deuxième couronnes regroupent des revenus élevés.

LES ENJEUX

**Ces disparités conduisent à des inégalités socioéconomiques à toutes les échelles.
Renforcer l'attractivité économique territoriale, développer l'emploi en favorisant le bon parcours de formation et le bilinguisme, constituent des enjeux majeurs de cohésion socio-économique et territoriale.**

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN DES MÉNAGES EN 2013 (par unités de consommation)

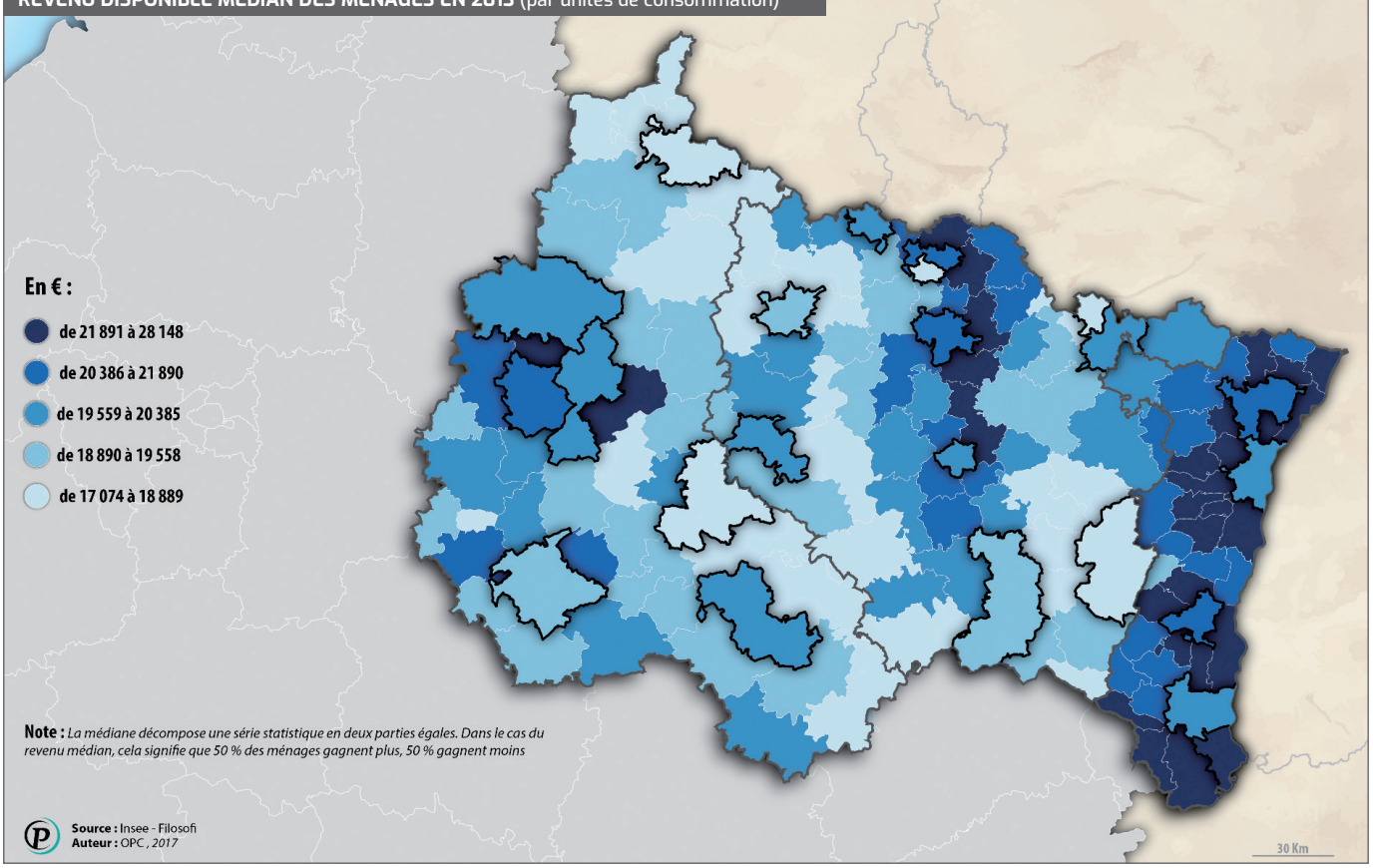

Note : *La médiane décompose une série statistique en deux parties égales. Dans le cas du revenu médian, cela signifie que 50 % des ménages gagnent plus, 50 % gagnent moins*

Source : Insee - Filosofi
Auteur : OPC , *2017*

ET DEMAIN ?

LE PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DU GRAND EST D'ICI 2050

Selon l'INSEE (modèle Omphale 2017, scénario central), **la population du Grand Est s'élèverait à 5 705 800 habitants à horizon 2050, soit 153 400 de plus qu'en 2013.**
Cette croissance de 0,07 % par an en moyenne **serait la plus faible des 13 régions** et près de cinq fois moindre que sur l'ensemble du territoire national y compris DOM (+ 0,32 %).
Par ailleurs, dans ce scénario, **le vieillissement de la population se poursuivrait fortement.** L'âge moyen des résidents du Grand Est passerait de 40,4 ans en 2013 à 45,4 ans en 2050 et la part des plus de 65 ans augmenterait de près de 8 points.
Ces éléments prospectifs posent ainsi de nombreuses questions pour les politiques publiques et notamment l'enjeu d'adaptation à ces évolutions démographiques et d'intervention prioritaire sur les facteurs d'attractivité de la région.

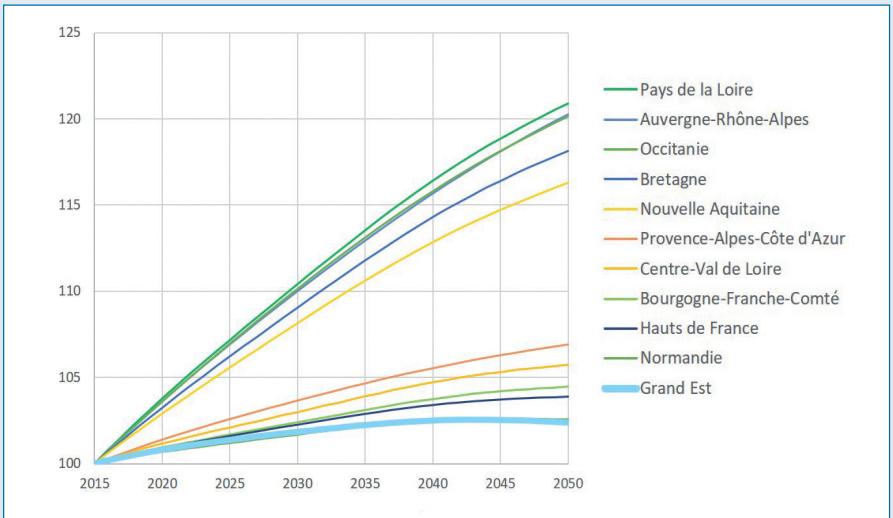

Source : INSEE (modèle Omphale 2017, scénario central)

3.2 ▪ Un parc de logements peu adapté aux besoins des ménages

La qualité et la diversité de l'offre de logements constituent un facteur important d'attractivité. Or, le Grand Est est caractérisé par **un parc peu diversifié,** orienté principalement depuis les trente dernières années vers **le pavillon individuel de grande taille et en périphérie urbaine.** Cette tendance forte, héritée d'une demande sociétale a été entretenue par les facilités offertes par le développement du mode routier et la disponibilité foncière.

- La construction de **logements neufs** a très fortement baissé (divisée par 2 en 10 ans) sauf pour Strasbourg, Metz et Thionville.
- Beaucoup de **logements anciens** devenus vétustes font augmenter la vacance et contribuent à la dévitalisation des centres-villes et espaces ruraux. Cette augmentation s'accentue depuis 1999 particulièrement dans la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges où cette dévitalisation s'accompagne d'une déprise démographique.
- Le **locatif social** reste un type de logement peu représenté, voire en baisse sur certains secteurs (Haute-Marne et Ardennes).

Par ailleurs, l'accès au logement est problématique avec des prix de la maison individuelle qui augmentent sur tout le territoire du Grand Est, avec une part du coût du foncier variant entre 6 et 42 %.

PART DE LA VACANCE DANS LE PARC DE LOGEMENTS

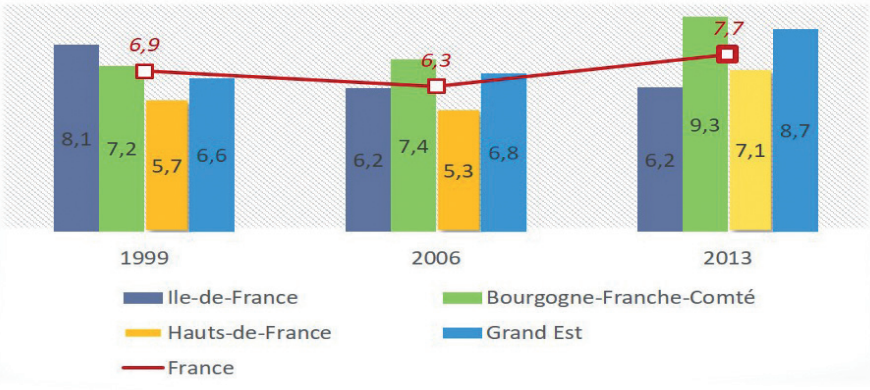

Source : INSEE, RGP 2013 - traitement Rouge Vif Territoires

Les enjeux sur l'habitat sont donc multiples. Tout d'abord l'urgence de rénover le bâti ancien pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques, de revitalisation des centres urbains, de patrimoine et d'économie de foncier. L'enjeu est aussi sanitaire et social afin de faciliter les parcours résidentiels, de travailler sur la mixité sociale et fonctionnelle des espaces urbains, de résorber la précarité énergétique qui touche 14,7 % de la population régionale.

ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION NEUVE logements ordinaires

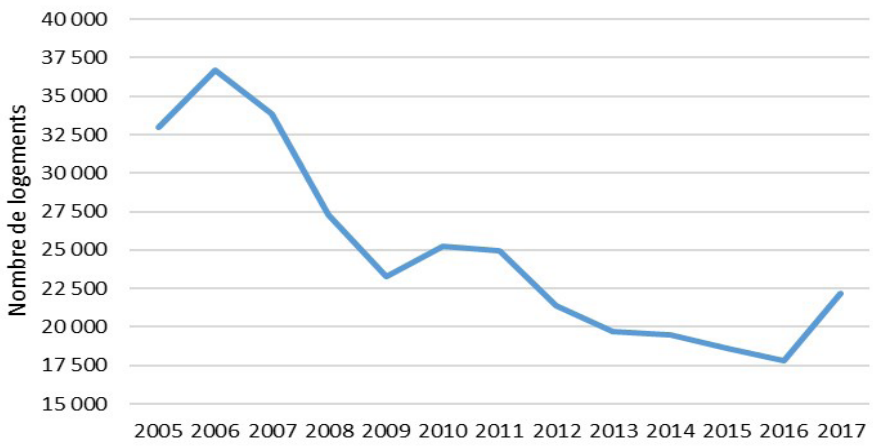

Source : SITADEL 2

3.3 ▪ Une offre de services assez cohérente avec la densité de population

La facilité d'accès aux services et aux équipements représente un enjeu d'attractivité pour l'ancrage territorial des habitants et des activités. À l'image des dynamiques nationales, l'**offre de services** reste insatisfaisante pour les espaces périurbains les plus en périphérie et les territoires les plus ruraux. Sur le reste du territoire, l'offre est en cohérence avec le niveau de densité de population.

Au-delà de l'idée de conforter les **pôles de services** et **développer les mobilités** pour y accéder, les réflexions se portent aujourd'hui sur tous les modes d'accès aux services pour répondre aux besoins des populations isolées. Les modes plus traditionnels (permanences délocalisées, itinérance…) mais aussi les nouveaux modes liés aux usages du numérique sont des leviers pour répondre aux enjeux de désenclavement et d'égalité des territoires.

- **L'équipement numérique :** le Grand Est est en pointe sur le déploiement de la fibre optique. La desserte de l'ensemble du territoire a ainsi fait l'objet d'un investissement régional massif. Trois projets majeurs (Très Haut Débit — Rosace, Très Haut Débit Grand Est – Losange et Moselle Fibre) permettront de pallier l'insuffisance de l'initiative privée et de résorber les inégalités d'accès que connaissent certains espaces encore non desservis (30 % d'usagers de la Meuse avec une connexion inférieure à 3 Mbit/s, environ la moitié des logements et locaux des départements alsaciens à plus de 100 Mbit/s). Le **déploiement de ce réseau,** le plus important en France, en complémentarité des investissements privés (zone AMII) sera achevé à l'horizon 2023. Grâce à cette infrastructure, les territoires auront un outil pour améliorer l'accès aux services des populations et pour faciliter la vie des entreprises. Au-delà de l'infrastructure, l'enjeu est de **développer les usages du numérique** et d'accompagner les changements de comportement face à cette mutation qui modernise les services à la population mais questionne nos modèles d'aménagement et de développement (accès en ligne et réduction des points d'accueil de proximité, vente en ligne et urbanisme commercial…).

% DE LOGEMENTS ET LOCAUX PROFESSIONNELS AYANT ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT (plus de 30 Mbit/s) à fin mars 2017

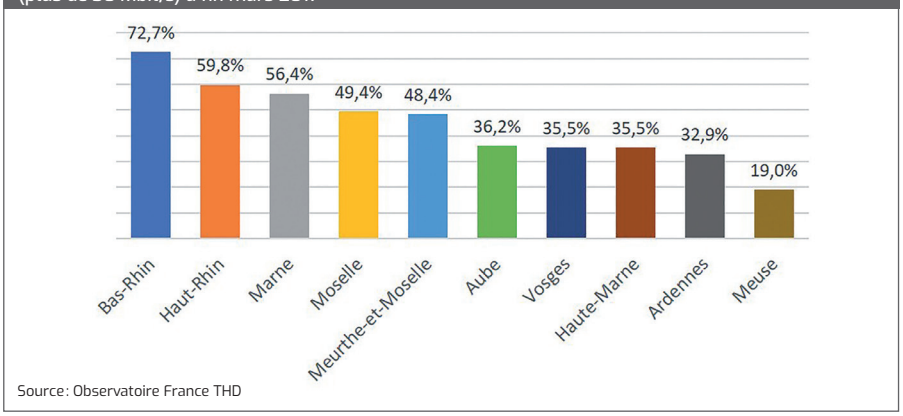

Source : Observatoire France THD

TEMPS D'ACCÈS MOYEN AU PANIER DE VIE COURANTE par commune et contours des pôles urbains et leur aire d'influence

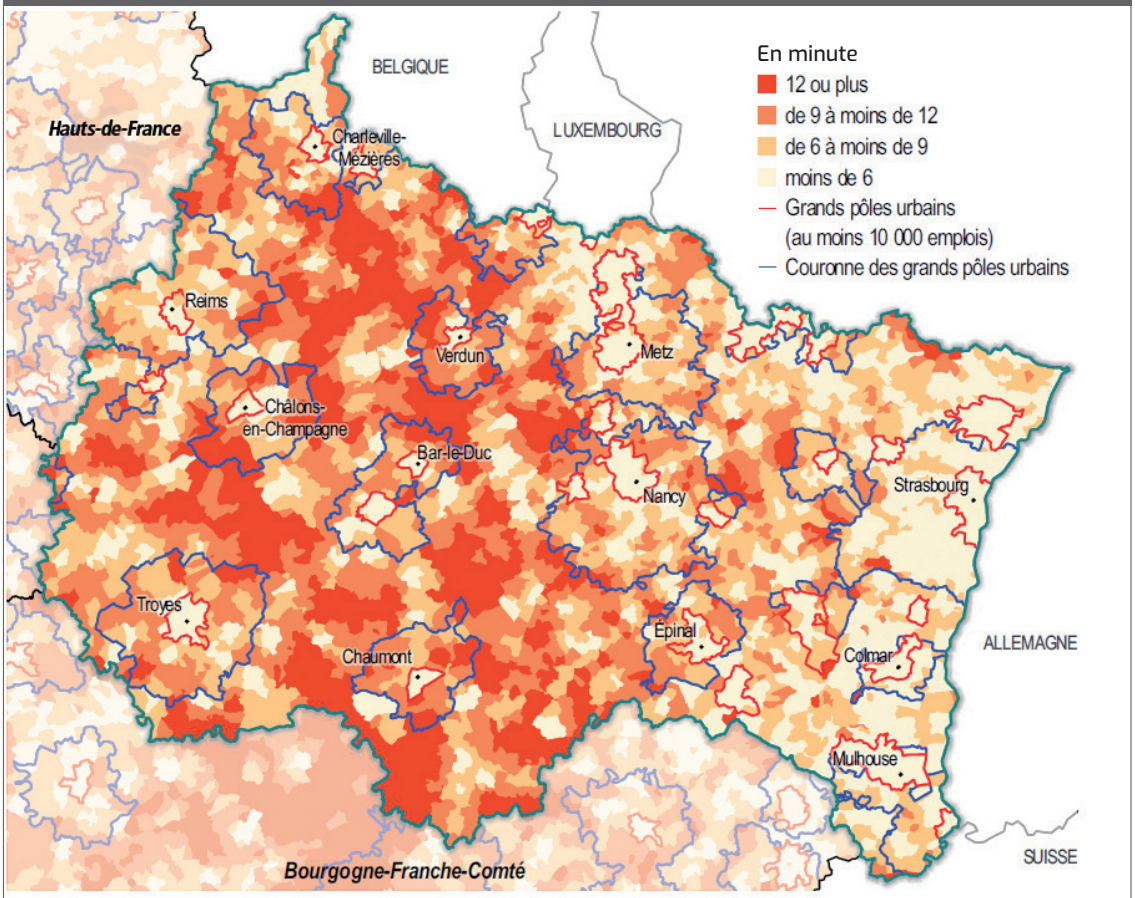

IGN - Insee 2016. Source : Insee, recensement de la population 2012, base permanente des équipements 2013, distancier Métric.

- **La santé :** pour l'ensemble des catégories de médecins, le Grand Est a bénéficié avec six autres régions françaises d'une augmentation des effectifs de 1 % entre 2007 et 2016. Toutefois, la densité médicale (281,1 médecins pour 100 000 habitants) est très légèrement inférieure à la moyenne nationale avec d'importantes disparités. La Haute-Marne fait ainsi partie des départements français qui ont perdu le plus grand nombre de praticiens durant cette période (- 14 %). Les zones les mieux dotées sont celles qui comportent une faculté de médecine (Marne, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin). Le déficit se fait sentir dans le domaine de la médecine générale mais aussi de certaines spécialités (cardiologie, radiologie, ophtalmologie, pédiatrie, dermatologie). En revanche, l'offre territoriale en matière d'hôpitaux et de services d'urgence est d'un bon niveau. Les enjeux résident essentiellement dans le maintien d'une offre de santé de proximité, alors que 30 % des médecins généralistes du Grand Est vont partir en retraite dans les prochaines années, et dans l'adaptation de cette offre aux besoins de la population qui augmentent en raison du vieillissement de la population et de l'explosion des maladies chroniques.

- Sur le **plan culturel,** plusieurs grands équipements culturels d'envergure nationale assurent le rayonnement de la région en France et à l'étranger (Centre Pompidou Metz, cité de l'automobile…). Ces équipements participent à structurer l'offre culturelle, qui malgré une répartition hétérogène, couvre de nombreux champs allant des cinémas aux lieux de spectacle vivant en passant par les théâtres, les centres de formation artistique et le riche patrimoine bâti de la région.

  Le territoire est bien pourvu en salles de cinéma avec une part importante de cinémas indépendants ou classés « arts et essais ». Le maillage présente de plus grandes disparités en ce qui concerne les lieux de spectacle vivant : sur les 190 lieux de diffusion du territoire, l'ancienne région Alsace est la mieux dotée avec 92 structures. Le Grand Est offre néanmoins une douzaine de salles de plus de 1200 places bien réparties sur le territoire. Deux d'entre elles se placent parmi les plus grandes de France à Amnéville et Strasbourg.

  La région bénéficie enfin du dynamisme de plusieurs lieux de diffusion des arts et de formation (écoles d'art) : 3 fonds régionaux d'art contemporain, 7 centres d'art et de création artistique, 11 musées d'art moderne et contemporain ou comprenant une collection dédiée à cette période, et un centre d'envergure nationale (Centre Pompidou Metz). Cette offre de lieux de diffusion des arts visuels est néanmoins principalement concentrée dans les grands pôles urbains.
  Ainsi, sur le Grand Est, au-delà du renforcement du maillage d'équipements de proximité à l'est, au nord du Sillon Lorrain et dans le Massif des Vosges, l'enjeu principal réside autour de la diversification de l'offre culturelle dans une grande partie des territoires ruraux (lieux de spectacle vivant et de formation artistique, théâtres et cinémas).

- Les **équipements sportifs** sont nombreux (5e région de France avec 50 équipements sportifs pour 10 000 habitants). On note par ailleurs un effectif remarquable de sportifs de haut niveau (plus de 1 000 en 2017) issus des quelque 350 clubs professionnels, qui contribuent au rayonnement de la région. Pour renforcer le taux de sportivité du Grand Est, la Région et l'État travaillent de concert à l'élaboration d'une stratégie de développement des activités physiques et sportives (Schéma régional de développement des sports – SRDS).

NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE PROXIMITÉ PAR BASSIN DE VIE DU GRAND EST EN 2014

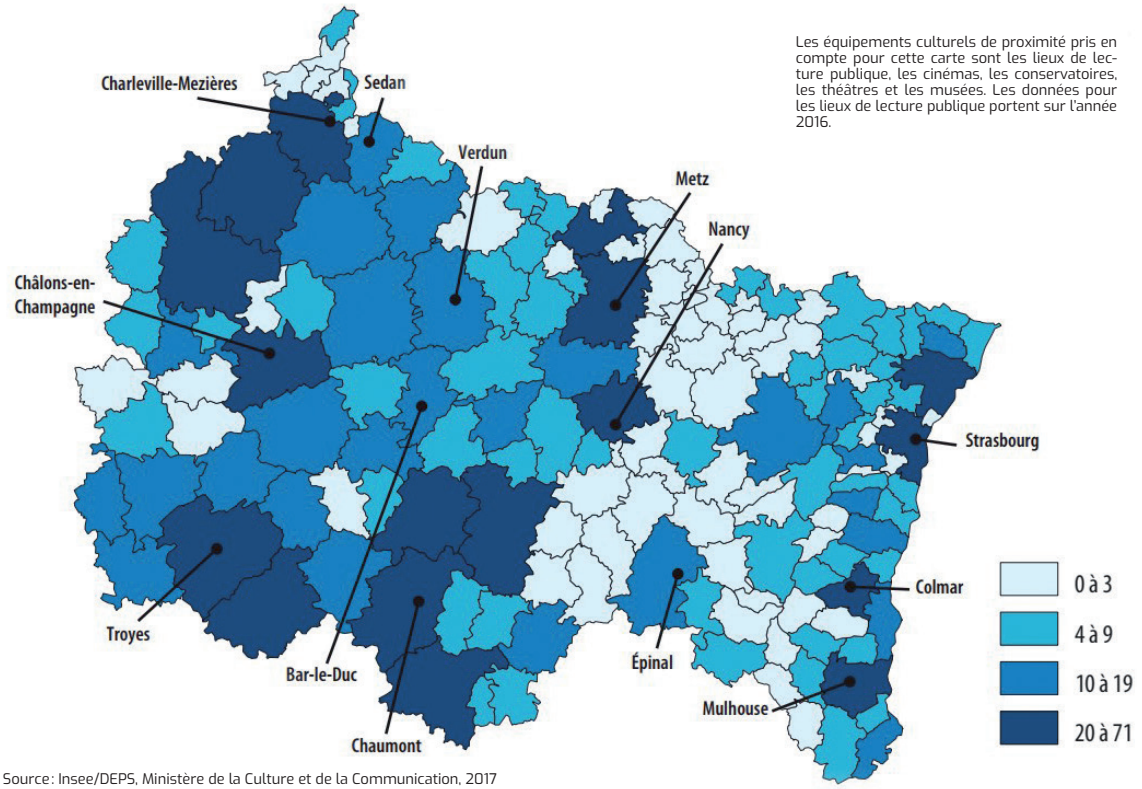

Les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

La pratique des **sports de nature** (ski, sports de neige, randonnée, canoë, escalade, pêche, équitation, vélo…) se retrouve dans de nombreux espaces de la région. C'est le cas notamment du massif Vosgien, particulièrement riche en sites permettant la pratique du ski et de la randonnée pédestre. L'enjeu est d'accompagner le développement de ces activités de grand air tout en maîtrisant les impacts négatifs sur l'environnement liés aux pratiques et nouveaux aménagements qu'elles peuvent engendrer (activités pouvant déranger ou détériorer la faune et de la flore…).

Il convient aussi de souligner le rôle du **tissu associatif** local car au-delà des équipements c'est l'animation qui permet des activités riches et vivantes.

CE QUE DIT LE SRDEII SUR L'INDUSTRIE CULTURELLE ET CRÉATIVE

En Grand Est, les industries créatives et culturelles (ICC) constituent une part importante des activités tertiaires (15 000 emplois) et un ferment de fertilisations croisées avec le développement économique et l'innovation. Ces activités recouvrent 9 principaux marchés (arts graphiques et plastiques, musique, spectacle vivant, cinéma, télévision, radio, jeux vidéo, livres et presse).

Le SRDEII cible tout particulièrement les ICC, à travers ces actions structurantes :

- De favoriser l'accueil, l'émergence et la croissance des start-up ;
- De cibler les aides directes aux entreprises.

3.4 ▪ Des systèmes territoriaux sous influences extérieures

Le Grand Est présente sur l'ensemble de son territoire un maillage de centralités et de pôles urbains qui, en interaction entre eux et avec leurs arrières pays, forment des **systèmes fonctionnels complexes.**

Les ruralités du Grand Est sont pour la plupart dépendantes de pôles jouant un rôle de centralité à leur échelle. La région compte 400 communes dotées d'un niveau significatif de population, d'emplois, de services et d'équipements qui jouent ce rôle de centralité.

190 pôles urbains issus de l'association de centralités étroitement liées par leurs tissus urbains et des flux d'échanges de leurs populations (domicile-travail, loisirs…)

forment l'armature urbaine du Grand Est et structurent le territoire en 185 bassins de vie plus ou moins vastes.

Les **polarités structurantes** couvrent 17 % du territoire et représentent plus de 60 % de la population et des équipements, elles jouent un rôle moteur dans le développement régional en regroupant les 2/3 des emplois. Ce maillage puissant tend aujourd'hui à s'altérer sous l'effet d'une croissance démographique atone, des crises économiques de 2008 et de 2011 et de la croissance des espaces périurbains. L'**érosion du poids de l'armature urbaine** pose des enjeux importants sur la capacité à long terme d'apporter des services et de l'emploi aux territoires qu'elles polarisent.
Au sein du Grand Est se dessinent **10 grands territoires de vie** qui partagent des caractéristiques et un fonctionnement communs :

- Les **4 systèmes à dominante urbaine** dont deux sont structurés autour d'axes majeurs : l'axe rhénan et le sillon lorrain et deux autres fonctionnent en étoile avec les relais urbains de leur territoire : les bassins de Reims et de Troyes. Ces 4 espaces sont fortement influencés voire attirés par des territoires extérieurs (Luxembourg, Bâle, Paris) ;
- Les **6 ensembles de l'« écharpe de fragilité »** au sein desquels on distingue trois typologies : la pointe ardennaise, le bassin de Vitry-le-François, Saint-Dizier, Bar-le-Duc et le plateau lorrain qui sont confrontés à une forte déprise industrielle ; les bassins de Chaumont, Langres et Neufchâteau, ainsi que celui de Verdun qui sont à dominante rurale avec un rôle très structurant des villes-centres et le massif des Vosges qui constitue un territoire disposant de ses propres dynamiques économiques et démographiques liées à la particularité « montagne ».

L'**ancrage dans le transfrontalier** des territoires à proximité du Luxembourg, de Bâle et de l'Allemagne, ouvre des perspectives de développement qui sont à mettre en balance avec un ensemble de problématiques en termes de transport, de développement urbain, de concurrence économique et de développement des services.
L'**influence francilienne** de l'ouest de la région (la Marne et l'Aube, en particulier Reims et Troyes) donne lieu à des échanges interrégionaux moins impactants en termes d'équilibre des territoires. De même, d'autres pôles urbains voisins offrent aussi des opportunités de développement, telle la métropole **dijonnaise** pour le sud haut-marnais, le territoire de **Belfort** pour les sud lorrain et alsacien ou encore les **villes belges** de Mons, Charleroi et Namur pour la pointe ardennaise.

Au-delà du fonctionnement des territoires (démographie, emploi, déplacements) des **coopérations** existent en **inter-territorialités** (inter-SCoT, PNR, Eurodistrict…) ou en **réseaux** à l'échelle régionale (pôle métropolitain du sillon lorrain, pôle métropolitain Strasbourg-Colmar-Mulhouse), interrégionale (pôle métropolitain Chaumont-Troyes-Sens) et même transfrontalière (quattro pole, GECT Alzette-Belval…).

LES ENJEUX

La dynamique de développement de la région constitue un enjeu majeur qui appelle un renforcement de son attractivité en matière d'emplois, de services, d'habitat, et du maillage du territoire grâce au développement des réseaux de coopération et de gouvernance.

ARMATURE URBAINE FONCTIONNELLE RÉGIONALE

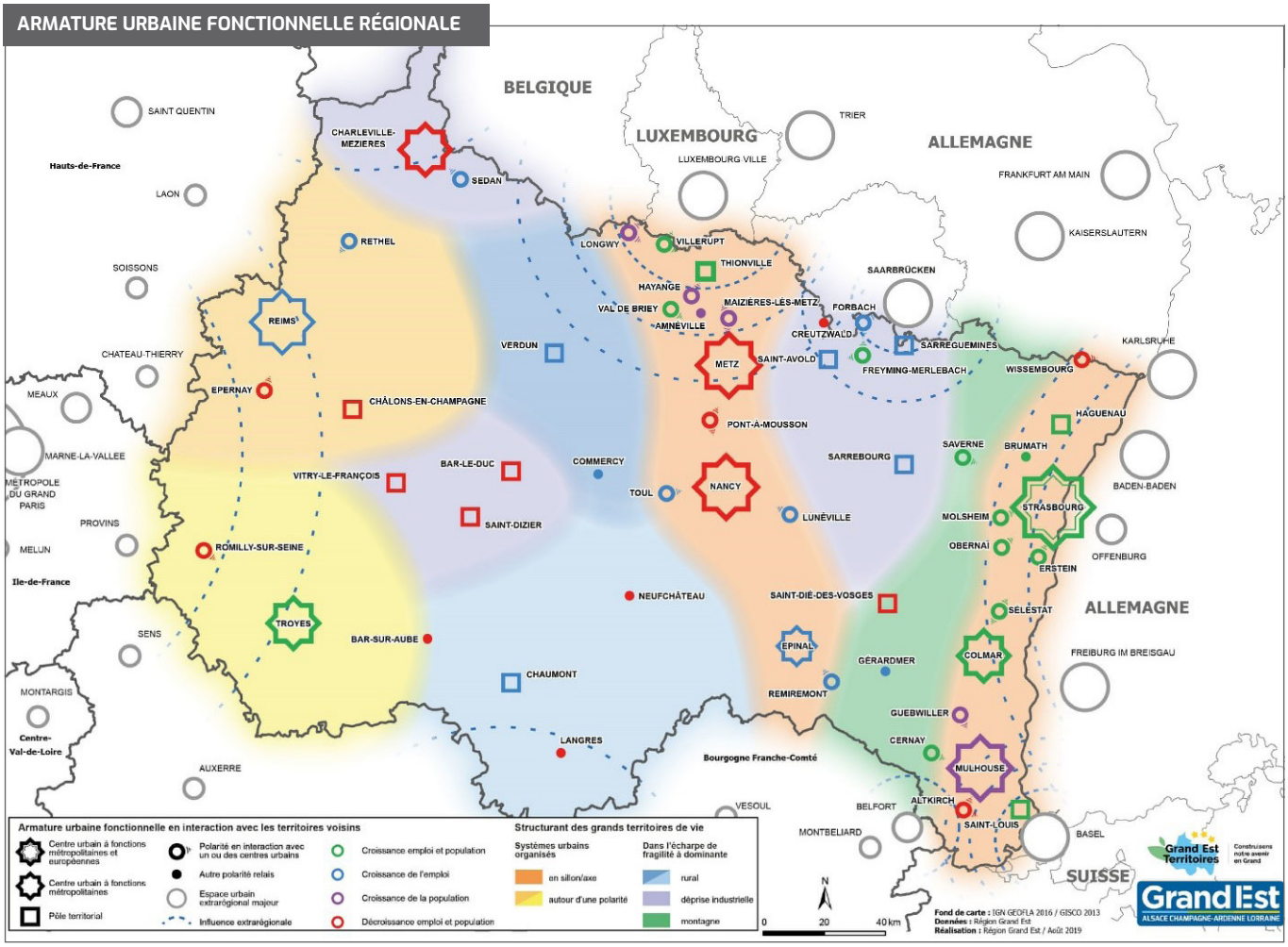

CHAPITRE 4 : DES ÉCONOMIES TERRITORIALES PLURIELLES

LES 6 ENJEUX À RELEVER POUR BOOSTER L'ÉCONOMIE DU GRAND SONT IDENTIFIÉS PAR LE SRDEII

1. Industrie d'avenir : accompagnement de l'innovation industrielle, soutien à la valorisation des agro-ressources, consolidation des filières d'excellence
2. Innovation : accroissement de l'effort de R&D, accompagnement des PME et des ETI à potentiel de croissance
3. Ouverture à l'international : mieux accueillir les investissements étrangers et approfondir les coopérations transfrontalières
4. Synergies territoriales : permettre aux retombées économiques des zones dynamiques de bénéficier à tous les territoires
5. Efficacité de l'action publique : optimiser les services aux entreprises
6. Financement des entreprises : rendre plus accessibles les financements innovants

4.1 ▪ Un secteur agricole et vinicole puissant et des filières diversifiées

CHIFFRES CLÉS

- l'agriculture occupe 54 % de la superficie du Grand Est,
- 45 542 exploitations agricoles emploient 73 811 ETP générant 8,5 M€ de productions agricoles,
- 1 176 établissements agroalimentaires, sur un total de 1 941, emploient 38 701 salariés et génèrent 13,8 M€ de chiffre d'affaires.

Les productions agricoles se répartissent en trois domaines principaux :

- La culture céréalière et oléagineuse (38 % du territoire) ;
- L'élevage (Lorraine, Vosges, Ardennes et Haute-Marne) ;
- La vigne (circonscrite sur 1 % de l'espace régional : la Côte d'Ile-de-France, le sud champenois et le piémont alsacien).

La région est en 2e position sur les effectifs de salariés agricoles à l'échelle nationale.

Les vastes exploitations des plateaux champenois et lorrains sont à l'origine de **forts rendements céréaliers** avec une production brute standard supérieure à la moyenne française (114 K€ par exploitation contre 101 K€ en France). La Champagne-Ardenne est également spécialisée dans la **production de cultures industrielles** (betteraves et pommes de terre) qui stimule un ensemble d'industries de transformation.
L'élevage, notamment bovin (laitier et viande), bien qu'impacté par la réduction des surfaces fourragères, représente quant à lui une valeur de 569,4 millions d'euros pour la région.
Outre les grandes exploitations, le territoire est également riche de **productions d'excellence,** comme les productions labélisées, notamment viticoles et les productions de niche (le miel, la mirabelle, le houblon, le tabac, le chou à choucroute), qui restent pour certaines d'entre elles sous-exploitées mais aussi en difficulté (concurrence des productions étrangères et des autres types de cultures, désaffection des consommateurs, dégradation des conditions environnementales).

Pour faire face à la concurrence, les potentialités de développement reposent notamment sur **l'amélioration des capacités de transformation** des productions encore faibles sur certaines filières (87 % des céréales produites en Lorraine sont exportées sans avoir été transformées), en dépit d'une industrie agroalimentaire puissante dans la région (4e rang national et 1er rang sur la valeur ajoutée) mais qui ne s'approvisionne majoritairement pas en matières premières locales.
Plus généralement, une meilleure structuration des filières dans leur ensemble s'avère nécessaire. Parallèlement à l'exportation, les circuits courts restent insuffisamment développés mais présentent de réelles potentialités de développement et de diversification des exploitations.

4.2 ▪ Un secteur forêt-bois à fort potentiel

La forêt est une **ressource naturelle importante du territoire** (taux de boisement de 33 %). L'exploitation du secteur bois contribue à faire du Grand Est la région la plus productive de France. La filière bois représente au total 54 800 emplois, soit 12 % des effectifs nationaux répartis dans de multiples domaines d'activité.

Moins organisée à l'ouest du territoire, la filière est très structurée en Alsace et en Lorraine où elle dispose de l'ensemble des niveaux de transformation. Le renforcement de la structuration de la filière par le biais des interprofessions régionales (Gipeblor en Lorraine, Valeur Bois en Champagne-Ardenne et Fibois-Alsace) est une perspective d'évolution majeure.

Parallèlement, la filière régionale peut s'appuyer sur un réseau unique de formation (ENSTIB à Épinal – école d'ingénieurs dans le domaine du bois), de laboratoires de recherches (CRITT Bois d'Epinal) et d'organismes dédiés à l'innovation et aux transferts de technologies tels que le pôle de compétitivité « Fibres Energivie ».

Les enjeux liés à ce secteur sont également d'ordre écologique et paysager, dans la mesure où la forêt joue un rôle primordial dans la **préservation de la biodiversité, la protection des sols, de l'eau et la prévention des risques naturels.** Parallèlement à l'exploitation, il s'agit donc de garantir la préservation, la gestion durable de cette ressource et la préservation du potentiel écologique des espaces boisés. Ce sont des éléments essentiels de pérennisation de la filière économique dans le respect de la biodiversité ainsi que de lutte contre le changement climatique (stockage du carbone).

CHIFFRES CLÉS

- 60 % de forêts publiques, 337 forêts domaniales, 3 680 forêts communales, 1 114 000 ha.
- Production biologique annuelle : 13,7 millions de m³ de bois.
- 9 870 entreprises, 54 800 emplois, 11 milliards d'€ par an.
- Les secteurs de la filière forêt-bois : sylviculture et exploitations forestières, sciage, placage, fabrication de panneaux (3e région française), production papetière (1re région française), ameublement-menuiserie, commerce du bois, fabrication de maisons individuelles.

ET DEMAIN ?

BIOÉCONOMIE, UN POTENTIEL DU GRAND EST IDENTIFIÉ PAR LE SRDEII

La bioéconomie rassemble sous une même appellation les activités de production et de transformation des ressources biologiques renouvelables (agricoles et sylvicoles) et répondant aux besoins alimentaires, industriels et énergétiques, de manière à remplacer les ressources fossiles. Ces ressources biologiques font l'objet de recherches et de développement qui mobilisent de nombreux acteurs, parmi lesquels se distinguent :

- Deux pôles de compétitivité : Industries et Agro-Ressources (Marne, Aisne et Hauts-de-France) autour de la chimie du végétal et des biotechnologies industrielles et Fibres Energivie (Lorraine et Alsace) avec la chimie de la biomasse lignocellulosique pour l'énergie et des domaines relatifs aux matériaux et procédés de construction.
- Des clusters : la Green Valley vosgienne (territoire abritant des projets en chimie verte et en biomasse) et le Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (PLAB).
- Les Universités de Strasbourg, de Lorraine, de Reims Champagne-Ardenne (Ferme biomasse, bioraffinerie, chimie verte), laboratoires et antennes de l'INRA.

Les différents éléments du patrimoine régional constituent ainsi autant de leviers de développement local et d'adaptation au changement climatique, sous réserve de faire évoluer les pratiques et de mettre en lien les ressources, les filières et les acteurs.

4.3 ▪ Une industrie en conversion

Le Grand Est est la **2e région industrielle française** (exception faite de l'Ile-de-France) grâce à des filières de production majeures et spécialisées.
Le territoire a été **fortement touché par la déprise du secteur** qui a entraîné le déclin de nombreux bassins d'emplois mono-industriels, autour de Saint-Dizier et Bar-le-Duc, dans les Ardennes, dans les Vosges, dans le sud Alsace ou dans les vallées minières et sidérurgiques. La filière industrielle a subi la perte de 95 400 emplois dans la région entre 2004 et 2013. Reposant en grande partie sur la sous-traitance pour de grands donneurs d'ordre extérieurs, elle s'en est trouvée d'autant plus fragilisée.
D'importantes disparités économiques en ont résulté, aggravées par la faiblesse de l'investissement des entreprises locales et la concentration des investissements étrangers (productifs et innovations) sur les moteurs urbains (Strasbourg, Metz, Nancy, Troyes).

CHIFFRES CLÉS

- Les secteurs de l'industrie dans le Grand Est : les machines-équipements (51 400 salariés), la métallurgie (53 600 salariés) dont l'automobile (premier employeur régional – 300 PME dans la filière), l'industrie du bois (25 200 salariés), l'agroalimentaire (56 100 salariés), la chimie-matériaux, les technologies de santé, l'énergie (33 900 salariés) ;
- 2e région française exportatrice avec 13,6 % des exportations nationales ;
- Une majorité de sous-traitants de 2e ou 3e rang ;
- Une typologie d'entreprises variée : l'usine PSA Mulhouse (7 600 collaborateurs), 25 % d'entreprises de taille intermédiaire ETI, de nombreuses entreprises de moins de 2 salariés.

Cependant, on assiste à de **multiples reconversions autour des savoir-faire industriels,** grâce à l'innovation, la recherche-développement, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et adap-

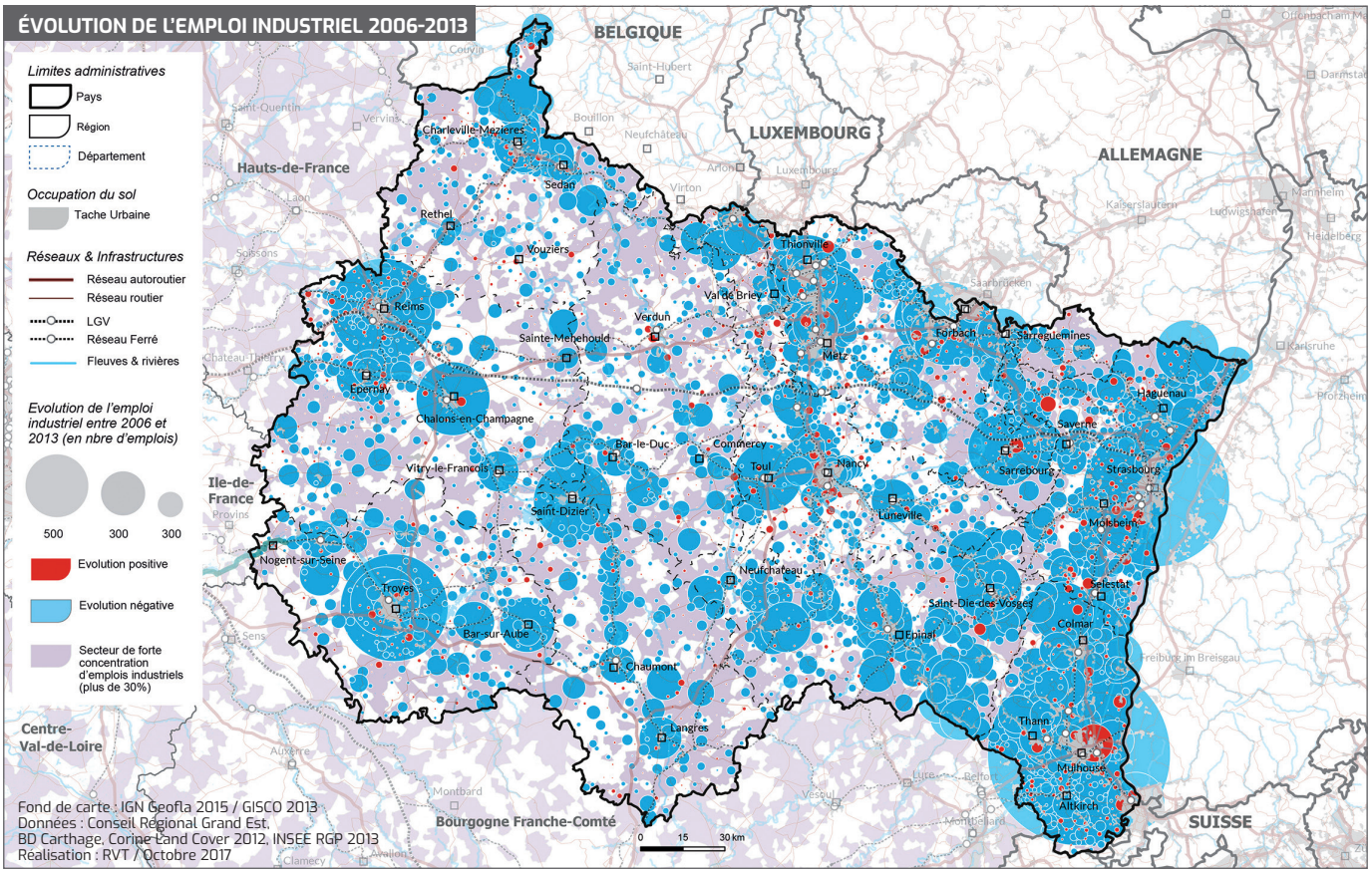

tée aux besoins, avec le soutien de la Région. Le **SRDEII** du Grand Est 2017-2021 a ainsi engagé un **nouvel élan de modernisation et d'accompagnement** des transitions énergétiques, numériques et technologiques, des leviers d'accélération de la croissance et identifié deux domaines d'activités stratégiques que sont l'industrie, avec l'entreprise 4.0 comme horizon, et la bioéconomie. De réelles opportunités de redressement économique et de compétitivité émergent *via* la consolidation des filières exportatrices, la spécialisation intelligente, la transition numérique et écologique des entreprises traditionnelles, le renforcement des liens entre industrie, artisanat de production et services ou encore la valorisation économique des ressources naturelles. Ces voies de modernisation nécessitent une nouvelle stratégie partagée de promotion des territoires du Grand Est, de prospection et d'implantation de nouvelles activités industrielles et de services à l'industrie.

4.4 ▪ Un potentiel touristique en développement

« Culture », « patrimoine », « nature », « œnotourisme », « authenticité » sont autant de qualificatifs pour la région Grand Est. La diversité des paysages, des terroirs et des activités constitue un réel potentiel touristique et permet de structurer différents types de tourisme :

- **Gastronomie et vin** (11 destinations « Vignobles et découvertes »), agritourisme (dans le massif vosgien) ;
- **Mémoire** (Hartmannswillerkopf, Verdun, Struthof…), militaire (ligne Maginot, citadelles Vauban…) et **culture** (musée Lalique, centre Pompidou Metz…) ;
- **Nature et montagne** (randonnée, vol libre, vélo, ski…) ;
- **Urbain, patrimonial** (centres historiques) et **festif** (marchés de Noël) ;
- **Fluvial et de l'eau :** les grands lacs de Seine, les thermes, la pêche, la baignade, le canoë-kayak, les aménagements de voies vertes et de vélo routes (le long du Rhin, des canaux, des vallées fluviales) en continuité avec les pays et

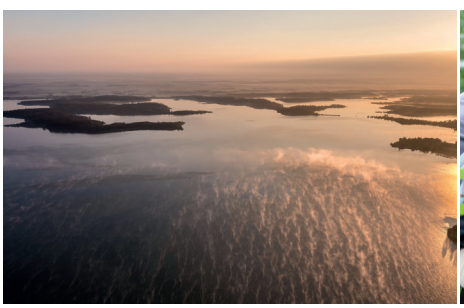

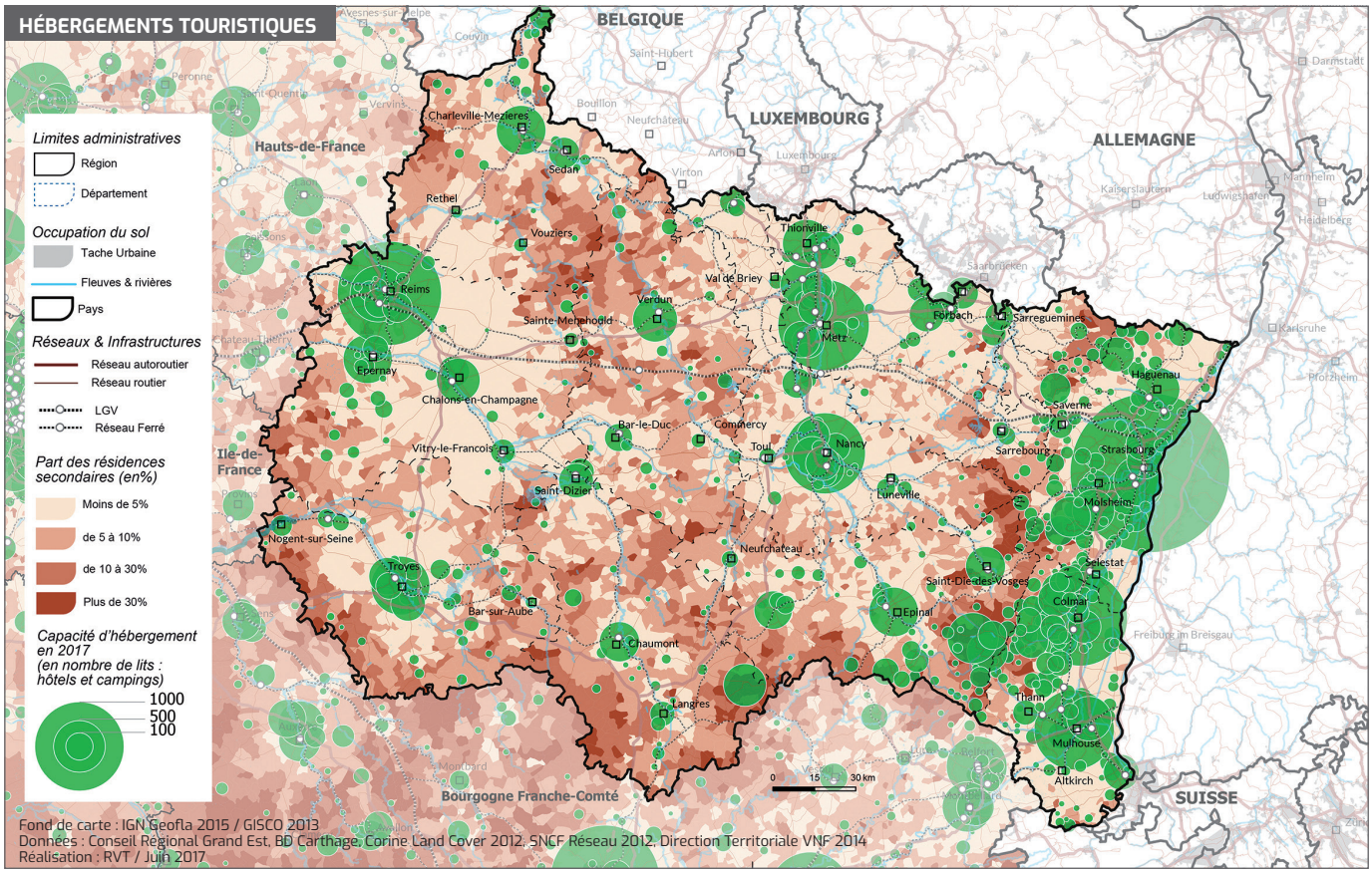

régions frontalières (Allemagne, Suisse, Bourgogne-Franche-Comté) ;

- **Industriel et de découverte économique** (visites de mines, parc textile de Wesserling, cité de l'automobile, usines hydrauliques, metallurgic parc…) ;
- **Loisirs** (parcs de loisirs, zoos et parcs animaliers).

Le secteur est une réelle opportunité économique et doit faire face à de nouveaux enjeux : améliorer l'offre en développant de nouveaux produits et la qualité des infrastructures, développer une stratégie de marketing territorial, s'adapter à l'arrivée du numérique, s'adapter au changement climatique (notamment pour le tourisme de montagne…). Ces aspects seront développés dans la stratégie régionale de développement du tourisme.

CHIFFRES CLÉS

- 5 destinations touristiques : la Champagne, l'Ardenne, la Lorraine, le Massif des Vosges, l'Alsace ;
- 3e rang national en taux de fréquentation par la clientèle étrangère ;
- 218 000 lits (soit 4 % de l'offre nationale) ;
- 64 millions de nuitées par an dont 60 % de nuitées non marchandes ;
- 6,1 milliards d'euros de consommation annuelle ;
- 59 600 emplois directs soit 4,1 % de l'emploi régional ;
- 526 millions d'euros d'investissement annuel.

4.5 ▪ Une économie de proximité en progression

Parallèlement à l'activité exportatrice et internationalisée, une économie de proximité se développe. Elle regroupe les services marchands et la fonction publique mais également l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'artisanat (300 000 emplois en 2013 et 10,6 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2010).

Le Grand Est est marqué par le rôle structurant des **emplois publics** par rapport aux services concurrentiels plutôt sous-développés comparativement aux moyennes nationales.

L'**ESS** occupe une place importante avec plus de 200 000 emplois en 2013. Cette économie est présente dans différents secteurs économiques : services à la personne, organismes culturels, d'action sociale et d'éducation, coopératives agricoles et bancaires…

Par ailleurs, dans le Grand Est, l'**artisanat** forme à lui seul 15 000 apprentis par an, dans des filières d'excellence uniques en France pour certaines (cristallerie, bois-ameublement-décoration, textile-tissage, pierre, vannerie, lutherie).

L'économie de proximité qui compte aussi le **commerce de détail**, la **vente en circuits courts**, l'**activité touristique**, est une réponse à la marginalisation de certaines zones, notamment rurales. Elle fait office de levier afin de maintenir durablement les populations sur le territoire et d'y attirer de nouveaux habitants. Elle est synonyme d'emplois ancrés sur le territoire et inscrits dans une logique de circuits courts. L'économie de proximité joue un rôle clé dans l'équilibre des territoires et dans le maintien d'un lien social, son développement offre les perspectives d'un développement économique inclusif et équitable.

4.6 ▪ Recherche et innovation, des relais de croissance

La région comporte de nombreux potentiels de développement, actuellement incarnés dans les stratégies d'innovation publiques et privées. Ces stratégies se déploient dans différents « domaines de spécialisation intelligente » dont deux sont communs aux trois anciennes régions, dessinant par là-même la future identité économique du Grand Est :

- Le **domaine de la santé,** avec une orientation marquée en direction de la silver économie ;
- La **gestion durable des ressources naturelles et de l'énergie ;**
- Le **domaine des matériaux et des procédés avancés** est plutôt partagé par l'Alsace et la Lorraine, auquel il faut ajouter, en Alsace, la **mobilité-transports,** en Lorraine, l'**Usine du futur**, et en Champagne-Ardenne, l'**agro-alimentaire,** les **agro-ressources** et l'**agro-transformation** (y compris non alimentaire) ;
- La **bioéconomie citée plus haut.**

La mise en œuvre de stratégies régionales d'innovation mobilise des outils variés, appelés à structurer le tissu économique régional et visant à réduire les freins importants à l'innovation dans un contexte très compétitif (proximité de l'Ile-de-France et de voisins européens en pointe). La région Grand Est dispose ainsi de **6 pôles de compétitivité, de centres de ressources technologique et de centres de diffusion technologiques, de plates-formes de transfert et d'innovation** (dont les CRITT, centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie), de **trois sociétés d'accélération de transfert de technologies** (SATT) et d'**un institut de recherche technologique** (IRT), le M2P (matériaux, procédés, métallurgie). De plus, les dispositifs de soutien à l'innovation propres à chacune des trois anciennes régions sont encore actifs, telle la pépinière de projets innovants de Mulhouse, les centres européens d'entreprises et d'innovation, les incubateurs, publics ou privés, les structures mixtes, les trois agences régionales pour l'innovation et le développement économique (Alsace Innovation, ID Champagne-Ardenne, Centre de Ressources Régional de Lorraine) et les 36 pépinières d'entreprises.

LES ENJEUX

Facteur capital de l'attractivité du territoire, l'économie régionale dans tous les secteurs est confrontée à des enjeux d'innovation et de compétitivité qu'elle doit résoudre non seulement en modernisant sa base industrielle, mais en adaptant ses structures et ses savoir-faire traditionnels, grâce à de nouvelles perspectives de développement (économie durable, bioéconomie, économie de proximité), mais également en travaillant sur les conditions propices au développement et à l'accueil d'activités.
Il s'agit aussi de tirer parti de la proximité du marché de l'emploi dynamique des grandes agglomérations voisines. Enfin, un enjeu transversal consiste à réussir la transition énergétique.

CARTE DES COOPÉRATIONS UNIVERSITAIRES

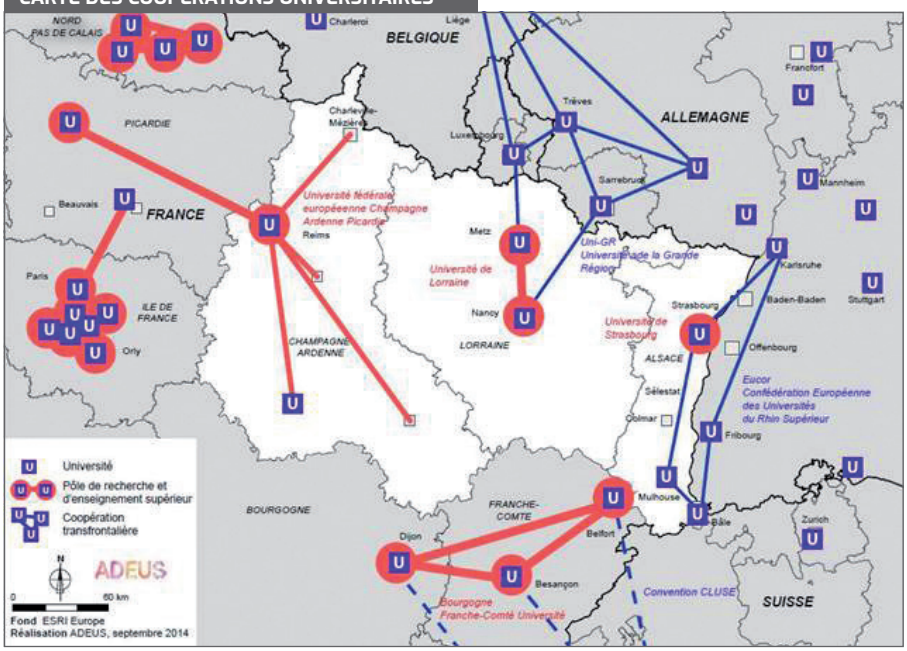

CHAPITRE 5 : SE DÉPLACER DANS LE GRAND EST ET AU-DELÀ

5.1 ▪ Une région ferroviaire et frontalière, souffrant de flux de transit routier déséquilibrés

Les résidents du Grand Est parcourent 26 km par jour en moyenne, avec au moins trois déplacements quotidiens, ce qui correspond à la moyenne nationale. Si les **déplacements domicile-travail** ne représentent en nombre que 19 % des déplacements locaux, ils représentent 29 % des distances parcourues et sont structurants pour l'organisation des réseaux lors des heures de pointe. Derrière ces moyennes et ces valeurs agglomérées se cache une diversité importante de sous-espaces aux caractéristiques très diverses.

L'**utilisation du train** pour les déplacements locaux est plus importante qu'au niveau national (augmentation de la fréquentation des TER Grand Est de 5,1 % entre 2011 et 2015 contre 4,4 % pour la moyenne nationale). De même, la part modale du **vélo** et de la **marche à pied** est plus élevée dans le Grand Est pour les déplacements quotidiens, ce qui marque une certaine facilité de déplacements de proximité, qu'il convient de préserver. En revanche, pour les autres modes de transports en commun, la part modale est en-dessous de la moyenne.

Le Grand Est se distingue par l'importance des migrations **alternantes transfrontalières** avec près de 175 313 travailleurs transfrontaliers qui résident dans la région. Ces flux transfrontaliers sont très concentrés vers le secteur de Bâle, en Suisse et vers le sud du Grand-Duché de Luxembourg. Ces flux augmentent continuellement depuis plusieurs années et ont marqué les évolutions récentes des transports en Grand Est en modifiant l'échelle de référence des bassins de vie.

Les **flux de longue distance** (plus de 80 km) représentent un peu plus de 1 % des déplacements totaux réalisés par les habitants du Grand Est, mais près du tiers des distances parcourues. Bien que cette mobilité ne contribue pas massivement à la saturation des infrastructures aux heures de pointe, le report modal des voyageurs de longue distance, tout comme celui des flux de marchandises, constitue un enjeu en termes d'émission de gaz à effet de serre. À titre d'exemple, pour le transport de marchandises, une tonne de CO_2 est économisée par caisse transportée.

Les **flux de marchandises** directement liés à la région Grand Est, hors transit, représentent 296 millions de tonnes de marchandises annuellement, dont la moitié concerne des flux internes au Grand Est. 85 % des flux sont réalisés par la route, 8 % par le rail et 7 % par voie d'eau.

Les **flux de transit** occupent une place majeure sur les principaux axes routiers nord-sud de la région (plus de la moitié du trafic poids lourds sur certaines sections de l'A31 et de l'A35), et induisent des impacts conséquents en matière d'exposition des populations aux nuisances et d'usure prématurée des infrastructures routières. Cette concentration des flux de transit internationaux s'explique en partie par le positionnement géographique de la région, mais également par l'existence de redevances poids lourds dans certains pays voisins (Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg) ainsi que par une fiscalité sur le carburant peu élevée au Luxembourg.

5.2 ▪ Un maillage dense d'infrastructures irriguant l'ensemble du territoire

Le Grand Est bénéficie d'une bonne accessibilité externe et interne, grâce à des réseaux d'infrastructures et des équipements nombreux, diversifiés, et ce pour l'ensemble des modes de transports. Les réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux y sont proportionnellement plus développés que dans le reste du pays.

- Les voyageurs longue distance peuvent bénéficier des **services aéroportuaires** depuis les trois plates-formes régionales (Lorraine Airport, Strasbourg-Entzheim et Vatry) ainsi que dans le seul aéroport tri-national d'Europe (Euro-airport Bâle-Mulhouse). Les aéroports d'intérêt régional (Colmar-Houssen, Nancy-Essey Troyes–Barberey et Epinal-Mirecourt) jouent aussi un rôle dans le développement économique et l'attractivité des territoires.

- Les **lignes à grande vitesse (LGV)** permettent des connexions efficaces vers Paris, relayées par le réseau ferroviaire classique qui irrigue l'ensemble du territoire. Les liaisons ferroviaires vers le Sud de la France sont pour leur part moins compétitives, et ce, y compris depuis la plaine d'Alsace malgré la mise en service de la première phase de la branche Est du TGV Rhin-Rhône.

- Le **réseau ferroviaire (hors LGV)** est globalement ancien. Seules les voies principales sont prises en compte dans la politique de régénération de l'État. De ce fait, le réseau ferroviaire capillaire (voyageurs et fret) est touché par plusieurs ralentissements susceptibles de mettre en cause la pérennité d'une offre ferroviaire performante et attractive à court ou moyen terme.

- Les principaux **nœuds ferroviaires** (Châlons-en-Champagne, Metz, Mulhouse, Nancy, Reims et Strasbourg) présentent des saturations qui contraignent les évolutions de l'offre voyageurs et qui pénalisent le développement du fret ferroviaire, et ce malgré la présence de plus de 200 Installations terminales embranchées (ITE), de deux chantiers rail-route et de la plus grande gare de triage française (Woippy).

- Le **réseau routier** régional est dense, il comprend des sections d'itinéraires européens structurants et connaît des problèmes de congestion récurrents aux abords des principales agglomérations (Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Metz, Nancy et Thionville), du fait de la multiplicité des usages (trafic pendulaire local,

LES GRANDES INFRASTRUCTURES TRANSFRONTALIÈRES ET TRANSRÉGIONALES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

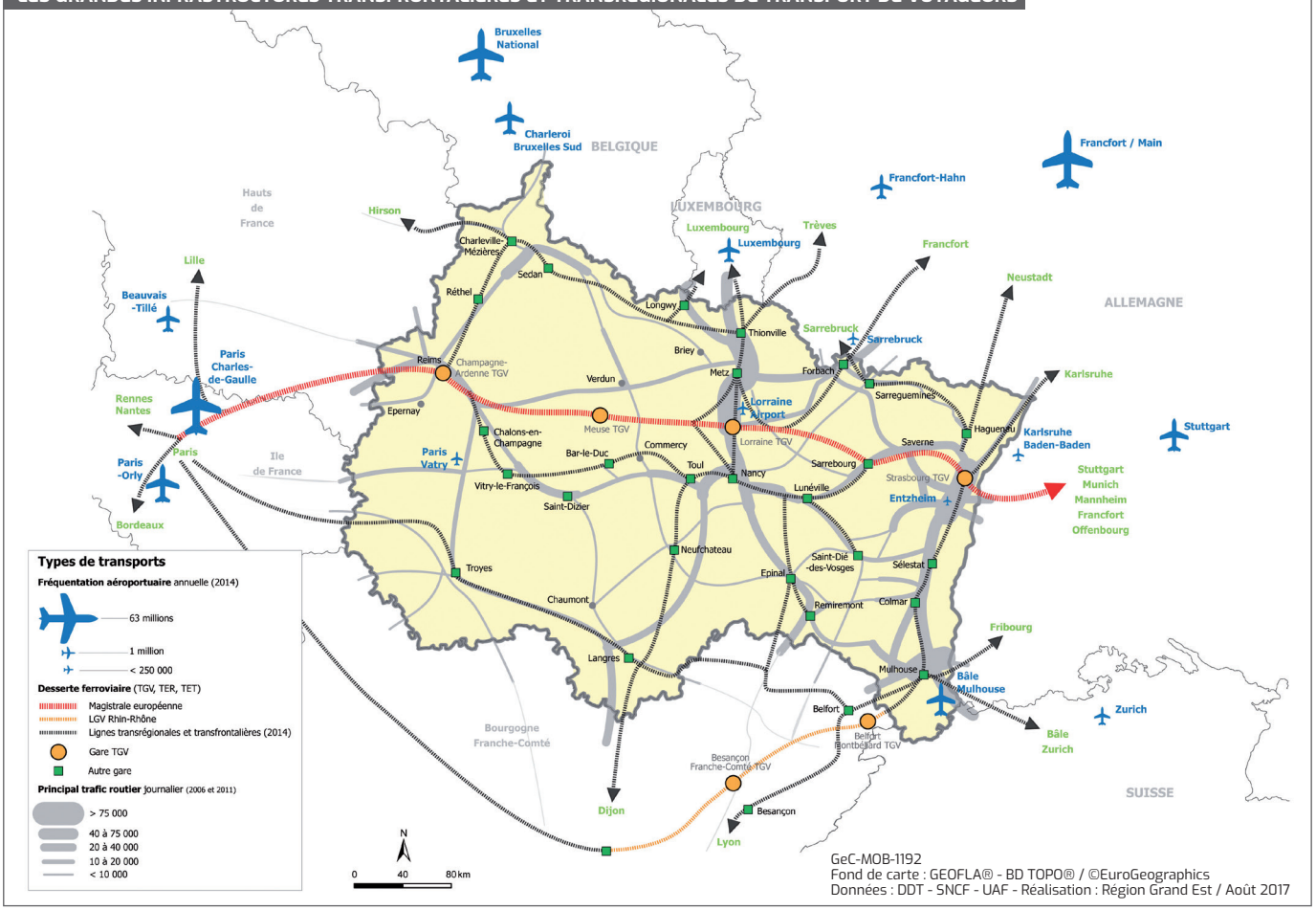

trafic de transit national et international). L'état du réseau structurant non concédé n'est pas de bonne qualité en raison de l'importance du trafic de transit.

- En marge du réseau routier structurant, des **discontinuités de qualité** et **de gabarit** de certains axes impactent en particulier le trafic transfrontalier, qui emprunte pour une part importante des axes locaux, urbains ou ruraux. Ces axes, à vocation de desserte locale (ex-RN4 à Strasbourg), sont souvent peu compatibles avec l'importance des flux observés et connaissent des saturations importantes en certains points de passage.

- Le **réseau fluvial navigable** est fortement développé dans la région et comprend des sections à **grand gabarit** qui permettent l'accès aux ports du range nord (Anvers, Rotterdam comme portes maritimes les plus actives). L'absence de débouché fluvial à grand gabarit vers le sud constitue un obstacle au développement du fret fluvial, et la perspective de la connexion à la Seine à grand gabarit ouvre peu de débouchés au-delà du port de Nogent en raison de la faible utilisation du réseau Freycinet pour le transport de marchandises. Le **réseau gabarit Freycinet** connaît une baisse de son niveau d'entretien qui se traduit par une diminution de nombre de jours navigables et par un usage aujourd'hui orienté vers la plaisance, faute d'entretien lourd des infrastructures.

- L'**absence de ports maritimes** attachés à la région favorise une déconsolidation des flux à l'extérieur de la région et donc le recours au mode routier en l'absence de plates-formes multimodales performantes et facilement accessibles par tous les modes de transports.

Le sous-entretien des infrastructures de transport, la dégradation de leurs performances et l'incapacité à financer leur développement constituent autant de faiblesses pour le développement des territoires de la région.

5.3 ▪ Des services de transport répondant aux principaux besoins de mobilité

L'**offre ferroviaire** régionale est bien développée sur les axes à fortes densités de population, où le cadencement a permis de mieux répondre aux besoins de mobilité. On dénombre plus de 500 trains TER/jour en gare de Strasbourg, plus de 300 trains TER/jour sur la gare de Nancy et plus de 280 trains/jour sur la gare de Metz. Les flux transfrontaliers vers la Suisse et le Luxembourg sont bien pris en charge par le réseau ferroviaire au regard des contraintes fortes imposées aux utilisateurs de voitures particulières dans ces deux pays.

En dehors de l'offre TGV, y compris « *low cost* », les **liaisons ferroviaires est-ouest** demeurent peu attractives et génèrent des effets frontières au sein-même du territoire régional. La concentration de l'offre ferroviaire dans les secteurs à fort potentiel de massification des flux rend nécessaire le développement de la **complémentarité avec les autres modes** de transport, notamment afin de favoriser les rabattements vers le réseau structurant depuis les secteurs les moins denses.

DENSITÉ DE POPULATION ET NOMBRE DE PASSAGES DE TRAINS TER ET TET/JOURS DANS LES GARES DU GRAND EST

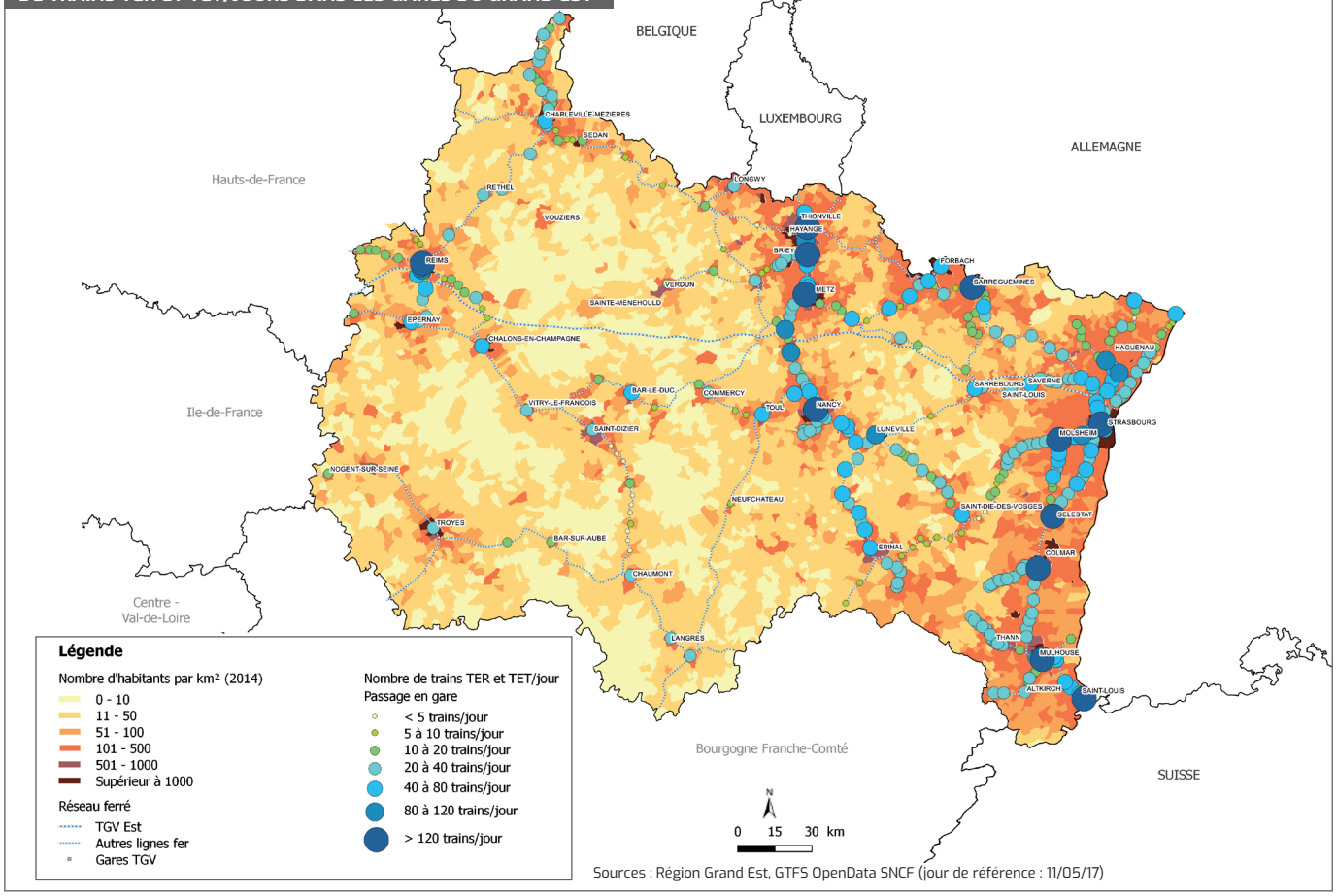

Sources : Région Grand Est, GTFS OpenData SNCF (jour de référence : 11/05/17)

FLUX DE MARCHANDISES TRANSFRONTALIERS (2015)

Classification des tonnages, flux entrées/sorties, parts modales

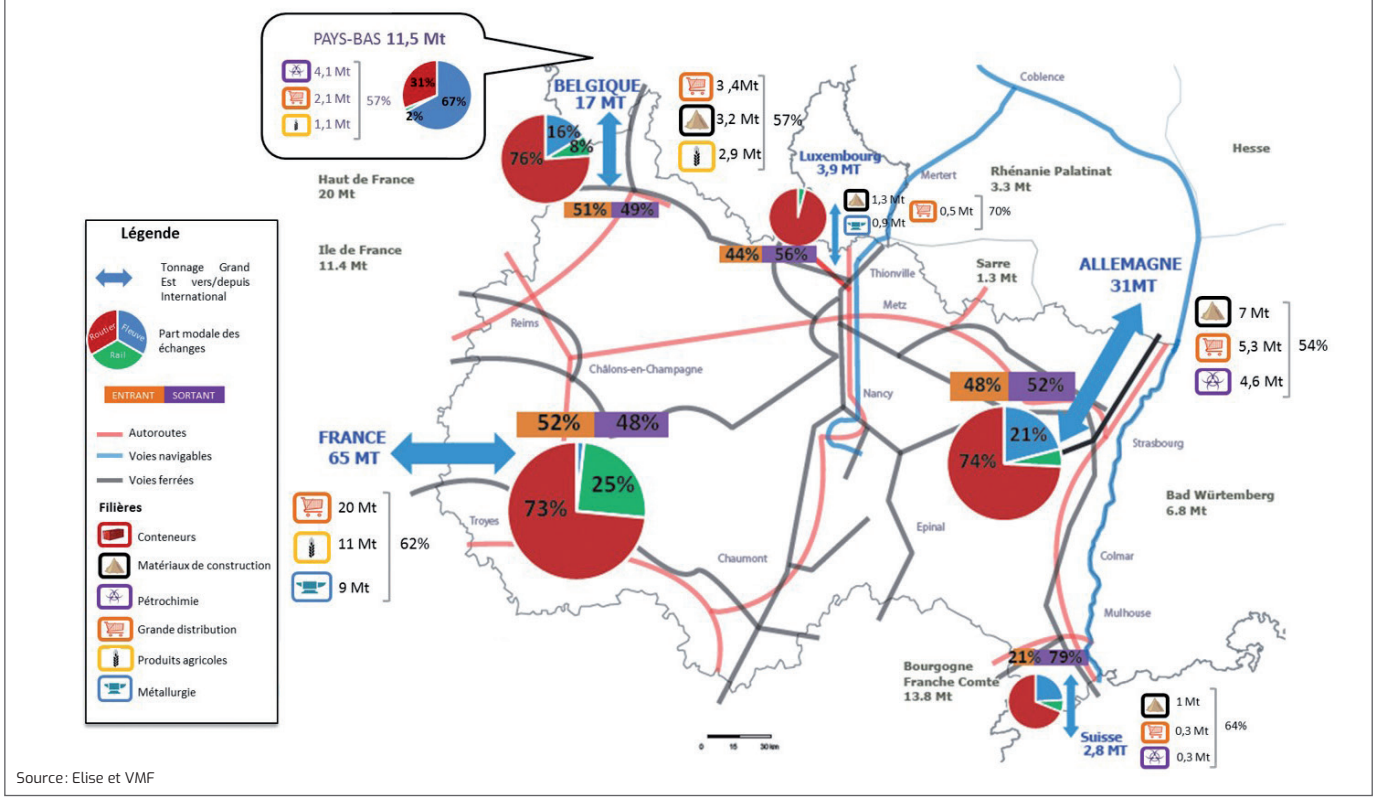

Source: Elise et VMF

Cependant, le niveau des charges de fonctionnement liées à l'offre régionale ferroviaire ne permet plus d'envisager des développements de cette offre sans fragiliser le modèle économique des contrats en cours. En effet, **l'équilibre économique n'est atteint sur aucune des lignes ferroviaires régionales,** y compris sur celles qui connaissent le plus de fréquentation. Les transports ferroviaires de voyageurs sont pris en tenaille entre une insuffisance des leviers de maîtrise des coûts d'exploitation, une qualité de service encore perfectible sur certaines lignes nuisant au développement des recettes, une trajectoire non soutenable d'évolution des péages ferroviaires et une dérive de la pression fiscale sur les activités de transport conventionnées.

La région compte neuf **plates-formes logistiques multimodales,** et deux plates-formes rail-route qui sont directement en concurrence avec des équipements majeurs situés à proximité dans les pays frontaliers. Il en va de même avec les **plates-formes aéroportuaires** qui souffrent également d'un manque de notoriété et de visibilité à l'international. L'absence de structure commune de gouvernance pour ces deux catégories d'équipement a été identifiée comme un facteur amplifiant ces points faibles.

L'**absence d'attribution de la compétence logistique** à une collectivité ou un organisme et la complexité de l'organisation de la chaîne logistique, notamment avec les partenaires transfrontaliers, soulignent la nécessaire promotion d'un acteur (public) leader de la structuration et de la promotion du transport de marchandises dans toutes ses composantes (formation, emploi, aides à l'implantation, mise en réseau…).

5.4 ▪ L'essor des nouvelles mobilités et l'enjeu d'intermodalité

Le paysage de la mobilité évolue avec l'émergence de **nouveaux acteurs** de la mobilité (cars Macron, acteurs de l'autopartage comme citiz, yeah!), le développement de **nouvelles pratiques** comme le covoiturage de longue (ex: blablacar) ou de courte distance (ex: blablalines entre Châlons-en-Champagne et Reims) ou encore avec le déploiement de **nouveaux supports** (véhicule électrique, véhicule autonome…).

Cette offre de **mobilités nouvelles,** facilitée par le déploiement des outils numériques (système d'information multimodale, applications…), se développe en Grand Est, majoritairement sur les territoires où l'offre de transports en commun est déjà fortement développée. Il y a donc un enjeu important de **coordination des interfaces de nouvelles mobilités et des mobilités traditionnelles** afin que cette nouvelle offre ne vienne pas en doublon de l'offre existante et pour apporter le meilleur service à l'usager.

Ces nouvelles offres constituent une opportunité pour le transport régional dont il serait profitable de tirer parti en **accompagnant le changement des pratiques** de mobilité, par la mise en place de politiques d'information, de communication et d'éducation au développement durable, en partenariat avec les acteurs locaux.

DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES MOBILITÉS AU SEIN DU GRAND EST
Aires et parkings de covoiturage, d'autopartage, de vélos en libre-service en Région Grand Est

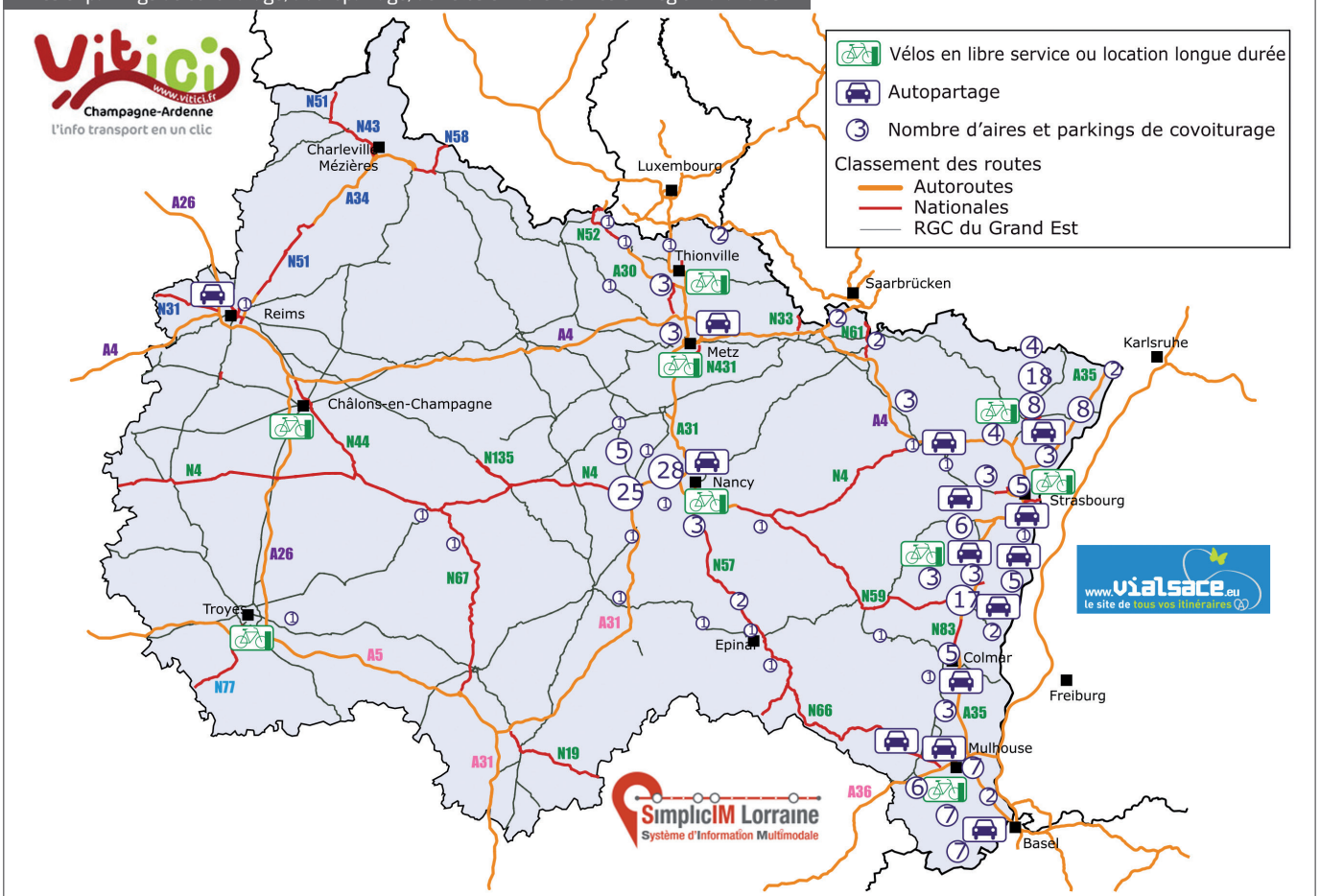

Source: Observatoire régional transports & logistique du Grand Est, 2015

Les choix nationaux à venir en matière de programmation des projets d'infrastructures de transports auront nécessairement des impacts sur les conditions de la mise en œuvre de la politique régionale en matière de transport et de mobilité, intégrant par ailleurs l'ouverture à la concurrence ferroviaire dans un nouveau modèle économique à construire.

LES ENJEUX

L'évolution à horizon 2050 des transports et infrastructures de déplacement, dans le Grand Est, devra répondre à 6 enjeux :

- **Développer toute la chaîne de mobilité et valoriser l'existant**
- **Gommer les « effets frontière »**
- **Faciliter l'accès aux services de transport et lever les freins à leur usage**
- **Anticiper et accélérer les transitions en matière de mobilité**
- **Affirmer le rôle de la Région dans la gouvernance des transports**
- **Rééquilibrer le modèle économique des transports et préparer ses évolutions**
- **Réduire les émissions de GES et les pollutions atmosphériques.**

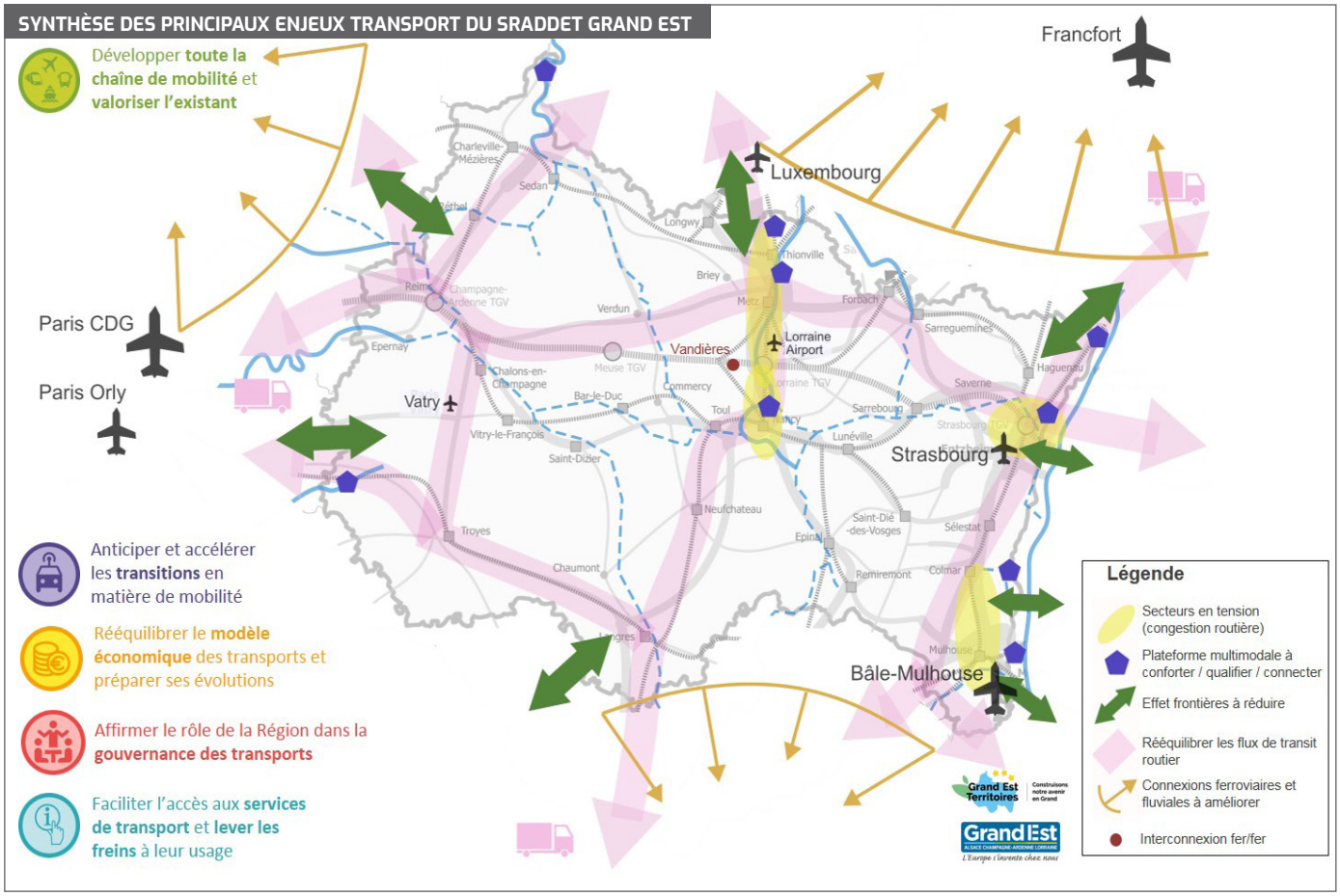

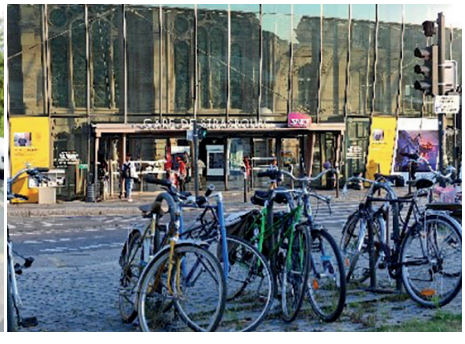

CHAPITRE 6 : IMPACT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

6.1 ▪ Un profil énergétique en transition

En Grand Est, le secteur de la production d'énergie **a déjà engagé une transition,** marquée par la quasi-disparition du charbon dans le mix énergétique (fin de l'exploitation des mines, mutation de la sidérurgie, fermeture des centrales thermiques à charbon et/ou à leur remplacement par les cycles combiné-gaz etc.). La production d'énergie est répartie entre la filière électronucléaire (67%) et les énergies renouvelables et de récupération. Le Grand Est joue un rôle important dans l'équilibre national production-consommation d'électricité en exportant la moitié de l'électricité qu'elle produit vers les régions voisines, françaises et frontalières. En revanche, le bilan énergétique global (chaleur, électricité, combustibles) est déficitaire : la région produit moins d'énergie qu'elle n'en consomme, car 60% des besoins dépendent encore des ressources fossiles importées (pétrole et gaz). La dynamique de développement des énergies renouvelables et de récupération devra être amplifiée afin de poursuivre **la diversification du mix énergétique** et de réduire cette dépendance aux énergies fossiles dont le coût environnemental, économique et social ne cesse de s'accroître.

Sur la période 2005-2016, la consommation énergétique est en baisse de 16 %, tirée par les secteurs de l'industrie (-36%) et le tertiaire (-17%). Cette diminution est en grande partie liée à une baisse d'activité des industries historiques de la région Grand Est mais également à des efforts des entreprises pour substituer les sources d'énergie fossile et améliorer l'efficacité des process. A l'inverse, la consommation du secteur du transport routier affiche une diminution de seulement 2% : l'augmentation des distances compense les évolutions technologiques des motorisations. Dans le résidentiel, la consommation énergétique n'a que très peu évolué et reste très dépendante des besoins en chauffage qui pèsent 58% de la consommation du secteur.

Les principaux enjeux en matière de maîtrise de la demande énergétique sont de concilier efficacité énergétique des process et compétitivité des entreprises, de favoriser des mobilités plus durables (en nombre, en distance et mode de déplacements ainsi qu'en type de véhicules et carburants) et de massifier les opérations de rénovation énergétique des bâtiments avec une approche globale et performante. Ce dernier enjeu rejoint les problématiques sanitaires et sociales liées aux logements (qualité de l'air, précarité énergétique, vieillissement etc.).

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La précarité et la vulnérabilité énergétiques dans le logement touchent plus de 630 000 ménages en Grand Est, soit 1 ménage sur 4 : elles affectent tous les territoires qu'ils soient urbains ou ruraux et tous les types de bâtis (maison individuelle, logements collectifs, copropriétés).

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE BAISSENT DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS

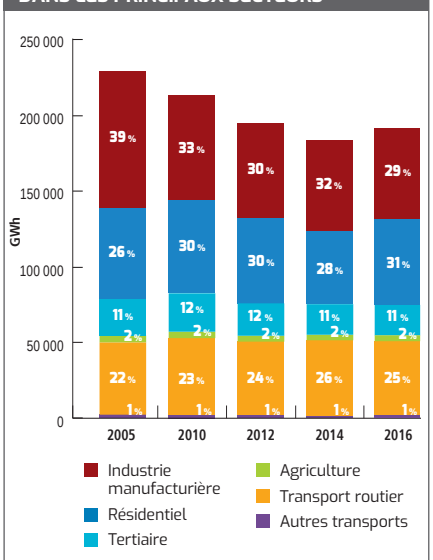

Évolution de la consommation énergétique finale non corrigée du climat Source : Atmo Grand Est Invent'Air 2019

ÉVOLUTION PAR FILIÈRE D'EnR EN ktep/an

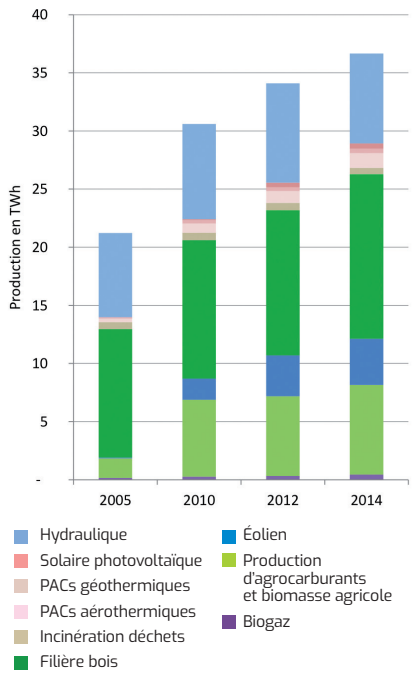

Source : Atmo Grand Est Invent'Air 2016

CHIFFRES CLÉS

- 1re région en **éolien** avec 2 877 MW installés représentant 25 % du parc français ;
- 1re sur la filière **biogaz** en nombre d'installations et en puissance installée ;
- 4e parc pour l'**hydroélectricité,** première source d'électricité renouvelable régionale ;
- 5e région pour la production d'électricité **photovoltaïque** avec ses 29 900 installations ;
- Le **bois énergie** qui représente la première source d'énergie renouvelable de la région ;
- Les **biocarburants** avec 880 000 tonnes produites par 5 sites industriels ;
- La **géothermie profonde** en développement avec la présence d'une des deux centrales géothermiques françaises ;
- Et 11 installations d'**incinération des déchets** permettent de valoriser 453 GWh d'énergie renouvelable.

RÉPARTITION PAR FILIÈRE EN 2014

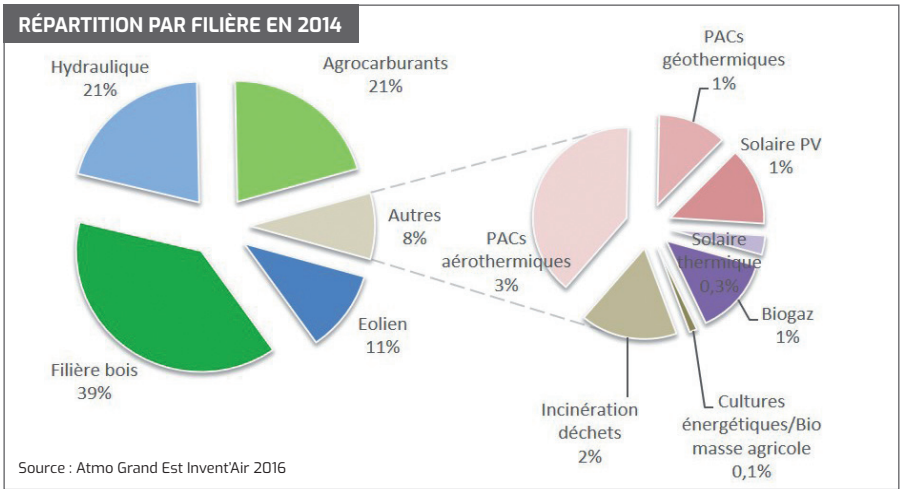

Source : Atmo Grand Est Invent'Air 2016

PRODUCTION RÉGIONALE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2017

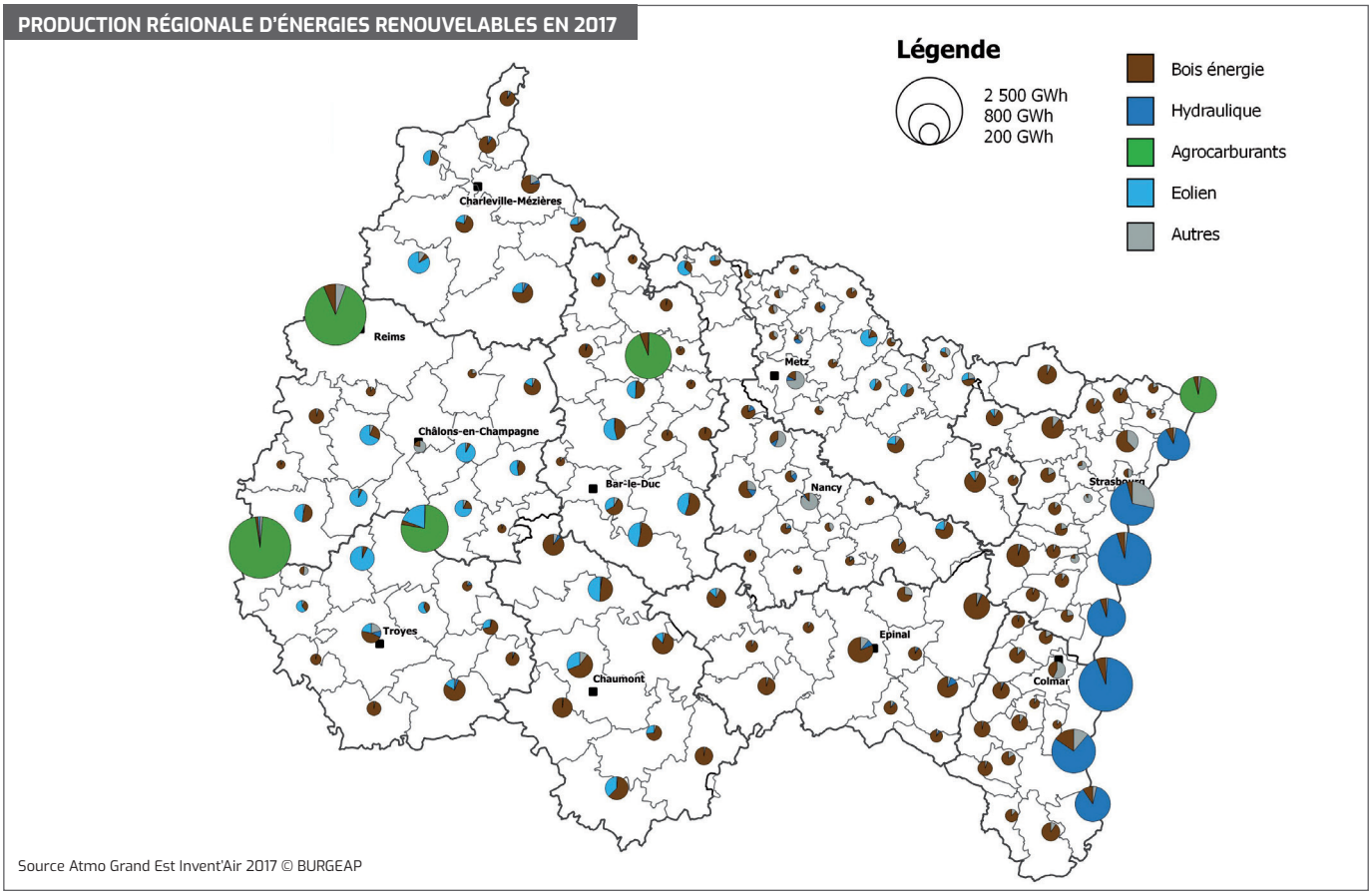

Source Atmo Grand Est Invent'Air 2017 © BURGEAP

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Près de 80% des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont liées à l'énergie (69% en France), ce qui explique le lien fort entre les enjeux de transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

En 2016, le secteur des transports routiers est le 1er secteur émetteur de GES, il est passé devant l'industrie (respectivement 24,4 % et 23,8%).

La prédominance des émissions des secteurs de la branche énergie et de l'industrie dans la région est due à la présence de nombreuses industries lourdes métallurgiques et chimiques majoritairement en Moselle et Meurthe-et-Moselle.

Les émissions de GES ont diminué de 32 % entre 2005 et 2016, principalement du fait de la baisse des émissions de CO_2 (- 35%).

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (PRG 2007 – format SECTEN)

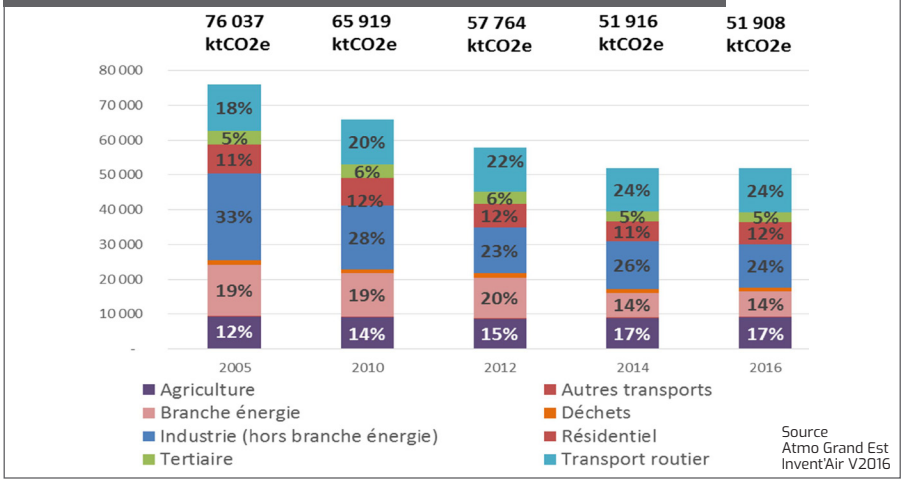

Source Atmo Grand Est Invent'Air V2016

6.2 ▪ Une qualité de l'air très hétérogène

La qualité de l'air est très variable sur l'ensemble du territoire. En effet, les moyens de chauffage, l'industrie et les transports produisent de nombreux polluants atmosphériques, ce qui explique de forts contrastes entre les zones densément peuplées où les polluants se concentrent et les zones moins denses où les polluants sont dispersés, notamment par les vents. Toutefois, dans les vallées et les plaines, la dispersion des polluants est moins facile, concourant ainsi à leur accumulation. Enfin, les polluants étant transportés par les vents, ils peuvent s'accumuler loin de leur site de production.

Dans le Grand Est, les émissions de polluants atmosphériques sont relativement élevées mais leur baisse est en cohérence avec les objectifs nationaux.
Bien que la qualité de l'air s'améliore régulièrement, des dépassements des valeurs limites pour les **particules fines et le dioxyde d'azote** sont encore souvent constatés dans plusieurs agglomérations du Grand Est (Reims et Strasbourg).
Les seuils réglementaires européens ne suffisent pas à répondre aux **enjeux sanitaires** liés à la pollution de l'air et sont beaucoup moins exigeants que ceux fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). En 2016, plus de 80 % de la population du territoire habitait dans des communes exposées à des concentrations de particules les plus fines (PM 2,5) dépassant la valeur guide de l'OMS.
La prévention et l'amélioration de la qualité de l'air sont donc des **enjeux éminemment transversaux** liés à la santé publique et environnementale, à la lutte contre le changement climatique (mobilité durable, rénovation du bâti), à l'aménagement du territoire, à un urbanisme durables et aux techniques culturales agricoles.

QUALITÉ DE L'AIR : 1ER SUJET DE PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE DES FRANÇAIS

L'impact sanitaire de la pollution de l'air représente 48 000 décès prématurés par an en France, dont 5 000 dans le Grand Est, uniquement liés aux particules les plus fines (PM 2,5).
Les populations les plus défavorisées sont plus vulnérables et plus fréquemment exposées à des nuisances.
La pollution de l'air a un coût économique très élevé : 100 milliards d'euros, dont 20 à 30 milliards pour l'impact sanitaire lié aux particules.

DÉPASSEMENT DES VALEURS EN MOYENNE ANNUELLE DES PARTICULES FINES PM10 (µG/M³) EN 2016

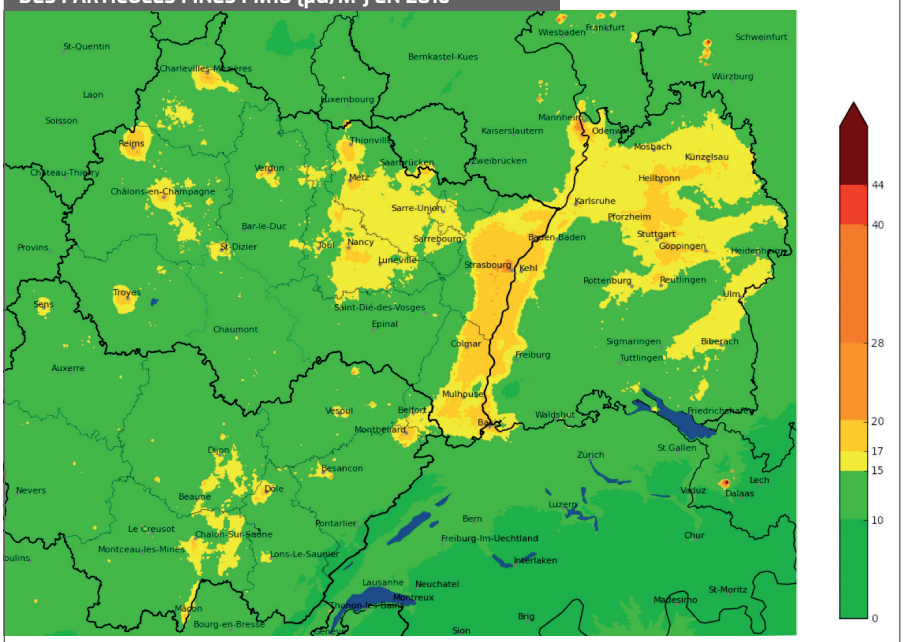

Note de lecture : En rouge, dépassement limite européenne (40 µg/m³), en orange, dépassement valeur guide OMS (20 µg/m³)

LE GRAND EST À LA CONQUÊTE DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Cadre	Objectifs	Position du Grand Est en 2014
PREPA : Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques	- 27% de $PM_{2.5}$ en 2020 et - 57% en 2030 (base 2005)	-30.8%
	- 50% de NOx en 2020 et - 69% en 2030 (base 2005)	-44.0%
	- 55% de SO_2 en 2020 et - 77% en 2030 (base 2005)	-71.2%
	- 43% de COVNM en 2020 et - 52% en 2030 (base 2005)	-37.5%
	- 4%de NH_3 en 2020 et - 13% en 2030 (base 2005)	-5.2%

Source ATMO Grand Est - Invent'Air V2016

ÉMISSIONS PAR HABITANT EN 2014

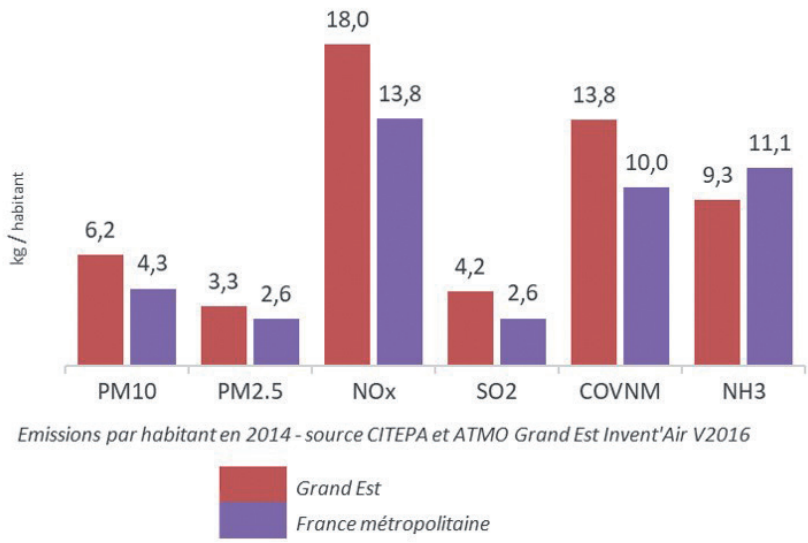

Emissions par habitant en 2014 - source CITEPA et ATMO Grand Est Invent'Air V2016

6.3 ▪ Une consommation foncière en baisse mais qui reste élevée

Si le profil foncier du Grand Est est extrêmement varié, on note cependant quelques tendances d'ensemble. D'abord une démographie atone avec une perte de population liée au jeu des migrations.
Les **territoires artificialisés du Grand Est ont gagné 2,2 % en 6 ans.** Au regard de la moyenne nationale (+2,6 % en 6 ans), il est possible de croire que les dynamiques du Grand Est sont plus vertueuses. Toutefois, durant la même période, la population régionale s'est accrue de 1,1 %, comparée aux 3,3 % à l'échelle nationale et le nombre d'emplois a régressé de 1 % alors qu'il a augmenté de 2,4 % en France.
Cette **surconsommation,** très contrastée sur l'ensemble du territoire, s'explique par plusieurs facteurs :

- Une diminution de la taille des ménages couplée à une périurbanisation importante ;
- Une consommation foncière importante pour l'accueil d'activités économiques (37 % des surfaces artificialisées entre 2009 et 2014) ;
- Une difficulté à mobiliser le foncier au sein de l'espace urbain existant (friches, rétention foncière…) ainsi que les logements et locaux vacants.

Il existe une **grande diversité de densités** en Grand Est. Ainsi, les moins denses (Haute-Marne, Meuse) cohabitent avec les plus denses (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin). De plus, ce sont aujourd'hui les territoires sièges d'agglomérations qui sont marqués par les densités les plus fortes, et ce sont les ceintures des agglomérations qui ont l'attractivité résidentielle la plus forte, génératrice d'étalement urbain.
L'artificialisation des sols se produit principalement au détriment des terres agricoles (en recul de - 0,2 % sur 6 ans dans le Grand Est). Ainsi, 86 % des nouvelles terres artificialisées concernent des terres agricoles. Facteur de déséquilibre entre les différents espaces (agricoles, urbains, naturels), source d'aggravation des disparités territoriales, elle constitue une menace pour la biodiversité, la ressource en eau, les paysages et le potentiel agricole de la région.
Pour pallier cette évolution et ces impacts, la limitation de l'urbanisation extensive au profit d'un urbanisme durable, le renouvellement urbain, l'amélioration de la qualité du bâti, la valorisation des dents creuses et la réhabilitation des friches constituent de grands enjeux pour l'avenir du territoire.

CONSOMMATION FONCIÈRE PAR DESTINATION ENSEMBLE DU PÉRIMÈTRE 1990-2012 (en ha)

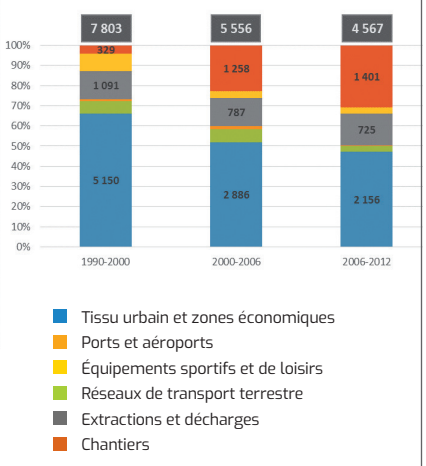

ZOOM FRICHES

Le Grand Est, de par son passé industriel, est particulièrement marqué par la présence de friches (industrielles, militaires, ferroviaires, hospitalières…) et leur réhabilitation est un réel enjeu pour l'avenir, voire un atout dans un contexte où l'on cherche à contenir l'artificialisation des sols. Les friches se situent principalement dans les anciens bassins industriels et dans les agglomérations.
Le traitement des friches (par réhabilitation, destruction/reconstruction, renaturation…) permet de valoriser du foncier disponible en préservant des terres non artificialisées, de réduire les risques potentiels (pollution des sols, de l'eau…) et enfin d'améliorer l'image d'un territoire ou de valoriser le patrimoine local.

6.4 ▪ Une région active sur la prévention et la gestion des déchets

La région Grand Est présente des atouts incontestables dans la prévention et la gestion des déchets avec un maillage équilibré des installations de traitement sur le territoire. Cependant, elle a encore des défis importants à relever :

- En matière de prévention, les collectivités du Grand Est sont très engagées, 85 % d'entre elles étant couvertes par un **Programme Local de Prévention.** Ces programmes arrivent à terme, les nouveaux outils restent à définir ;
- 16 % de la population du Grand Est est couverte par la **tarification incitative,** ce qui en fait une des régions les plus avancées en la matière. Cependant, l'objectif réglementaire à atteindre pour 2025 (37 % de la population couverte) est très contraignant et se heurtera aux difficultés de ce type d'initiative en habitat urbain ;
- La **collecte de biodéchets** a atteint 18 % sur le territoire ;
- Les **17 centres de tri doivent se moderniser** pour accueillir l'extension des consignes de tri en 2022. Plusieurs actions volontaristes sont en cours sur le territoire, avec des fortes préoccupations pour le maintien de l'emploi dans ces

LA PRODUCTION DE DÉCHETS DANS LE GRAND EST EN 2015

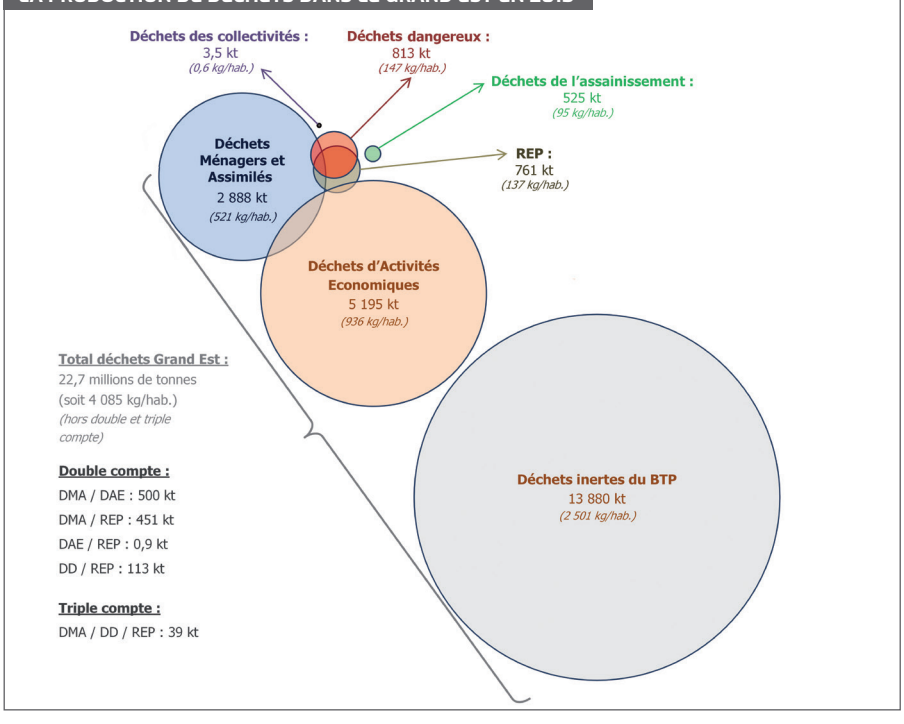

structures à cause de la difficulté de mobilité pour ces publics peu qualifiés ;

- La **connaissance du gisement de déchets d'activités économiques et de déchets du BTP** est en cours de consolidation mais des habitudes de collecte de données sont à mettre en place dans ce secteur concurrentiel ;
- Les **installations de traitement de déchets dangereux** sont nombreuses et positionnées à proximité des bassins industriels, mais il reste des difficultés à collecter l'amiante en déchetteries pour les particuliers ;
- La région dispose de nombreuses **installations de valorisation énergétique** (7 ont le niveau de performance requis sur les 11 usines d'incinération de la région) et de stockage de déchets (23). Elles doivent cependant être reconsidérées au-delà des frontières départementales, maille territoriale précédemment utilisée pour les implanter.
- Enfin, il reste à améliorer la connaissance des **flux de déchets transfrontaliers** en particulier vers l'Allemagne.

6.5 ▪ Un territoire conscient de son exposition aux risques et nuisances

- Le **risque d'inondation :** la forte présence de l'eau sur le territoire expose environ 9 % de la population au risque d'inondation, 24 % des communes étant situées en zones inondables. Aggravées par l'artificialisation des sols et les pratiques agricoles, les inondations peuvent être causées par le débordement des nombreux cours d'eau, le ruissellement ou encore la remontée des nappes phréatiques. Deux plans de Gestion du risque inondation ont ainsi identifié 15 Territoires à risques importants d'inondation (TRI) dont ceux de Troyes et de Strasbourg, d'importance nationale. Dans ce cadre sont mis en place des Programmes d'action et de prévention des risques (PAPI : outils financiers pour mettre en œuvre des travaux de ralentissement des écoulements ou de réduction de la vulnérabilité face à ce risque) et des Plans de prévention du risque inondation (PPRI : traduction réglementaire du risque inondation dans les documents d'urbanisme). De plus, des aménagements spécifiques contribuent à la protection des populations en aval du territoire (lacs d'écrêtement des crues de la Seine, polders du Rhin, ouvrages de ralentissement dynamique sur la Meuse…).
- Les **risques de mouvements de terrain :** son passé minier ainsi que ses spécificités géologiques prédisposent le Grand Est aux risques de mouvements de terrain qui concernent plus de 35 % des communes et font l'objet de 25 plans de prévention des risques (PPR). Le risque de retrait et du gonflement des argiles est particulièrement important dans le sud-ouest des plateaux occidentaux de la Marne et en Champagne humide et concerne au total 35 % de la population du Grand Est. L'Alsace et la Montagne de Reims sont particulièrement touchées par le risque de coulées boueuses. Quant

GESTION DU RISQUE INONDATION

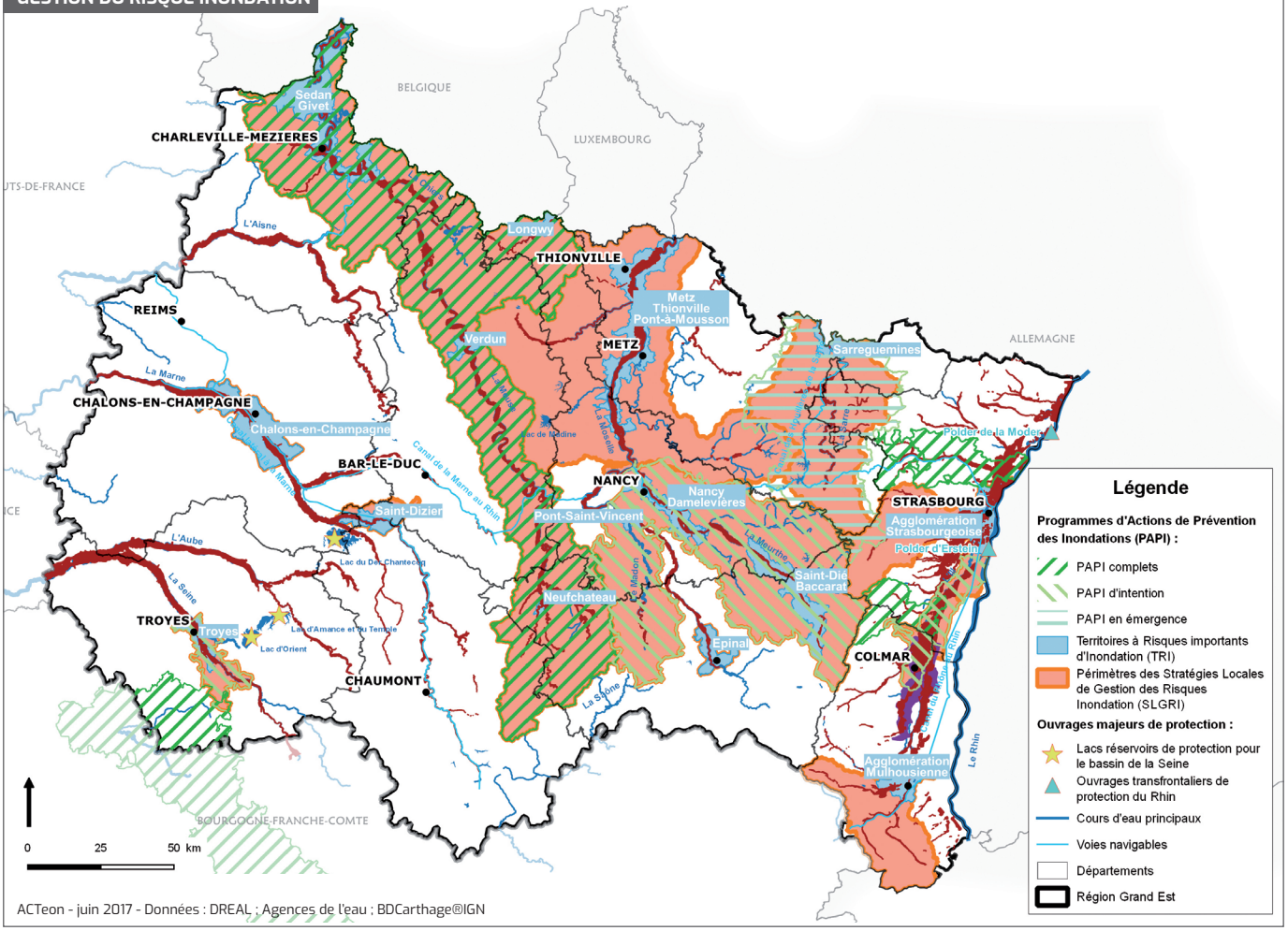

ACTeon - juin 2017 - Données : DREAL ; Agences de l'eau ; BDCarthage®IGN

au fossé rhénan, il est concerné par le risque sismique.

- Les **risques technologiques et industriels :** de nombreuses installations industrielles et nucléaires sont implantées sur le territoire, induisant une exposition forte des populations aux risques industriels et technologiques : 4 496 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), dont 3 000 du secteur industriel ; 162 sites Seveso dont 100 dits « Seveso seuil haut ». Pour organiser la gestion de ces risques, 41 plans de prévention des risques technologiques (PPRT) ont ainsi été mis en place, destinés à protéger les zones riveraines.
Plusieurs facteurs de risques résident également dans le transport de matières dangereuses (TMD) (par voie terrestre : à l'échelle nationale, le TMD représente 5 % du transport routier de marchandises, par voie d'eau et par canalisation), dans la pollution des anciens sites industriels, en Lorraine notamment (1 045 sites faisant partie de l'inventaire BASOL, soit 16 % des sites français) ou le traitement des déchets.
Enfin, les territoires les plus urbains ou à proximité des grands axes de circulation sont exposés à une problématique récurrente de nuisances sonores.

- Les **risques pyrotechniques et les pollutions chimiques :** les différentes batailles qu'a connues notre territoire ont laissé de nombreuses traces et notamment en matière de munitions non explosées dont certaines affleurent. Leur dégradation croissante les rend de plus en plus instables, représentant un risque pour les populations mais aussi pour les agriculteurs et forestiers. De plus, ces munitions peuvent contenir des substances chimiques potentiellement dangereuses pour l'environnement et les populations.

LES ENJEUX

Dans le domaine de l'adaptation et la lutte contre le changement climatique, le Grand Est apparaît bien positionné sur la transition énergétique qui constitue par ailleurs une opportunité de développement économique durable. Néanmoins, la transition des territoires implique une réflexion plus globale autour de leurs vulnérabilités. Cette question est d'autant plus prégnante que le Grand Est est soumis à des risques importants liés à ses spécificités territoriales et ses activités. Que ce soit en matière de gestion, ou de prévention, les enjeux pour la région résident donc dans l'aménagement durable du territoire et le développement de la culture du risque.

LES DÉFIS DU GRAND EST

De ce diagnostic général des territoires découlent trois grands ensembles d'enjeux transversaux pour l'avenir du Grand Est.

FAIRE RÉGION : À TOUTE ÉCHELLE, RENFORCER LES COOPÉRATIONS ET LES SOLIDARITÉS

Le défi est de réussir à connecter les systèmes urbains et les macro-territoires de la région entre eux, en s'appuyant sur l'armature du territoire, en travaillant sur les solidarités territoriales notamment pour raccrocher les espaces isolés ou en déclin et en encourageant toutes les formes de coopération.
Les enjeux d'organisation, de gouvernance et de connaissance à l'échelle du Grand Est sont des leviers puissants pour réussir notre développement demain dans un univers mondialisé.

DÉPASSER LES FRONTIÈRES POUR UN RAYONNEMENT DU GRAND EST

Le défi est de réaffirmer le positionnement central du Grand Est en Europe en renforçant l'attractivité de nos territoires par un cadre de vie de qualité qui anticipe le changement climatique, par une offre de services accessibles à tous, ou encore par la valorisation d'un patrimoine riche et typique.
Au-delà de la continuité des infrastructures et des services, la question des effets frontières reste aussi à travailler sur le plan du bilinguisme, des parcours de formation, de la réglementation ou encore de l'accès à l'emploi.

RÉUSSIR LES TRANSITIONS DE NOS TERRITOIRES

Le défi est de mettre en synergie les transitions qui s'opèrent dans nos territoires, de la transition démographique à la transition numérique en passant par la transition énergétique et plus largement la transition écologique.
Il s'agit de modifier nos comportements face au changement de paradigme, d'avoir un temps d'avance en explorant les usages du numérique dans tous les domaines, en faisant de la transition énergétique un pilier de l'économie territoriale, en choisissant l'économie circulaire et le zéro déchet !

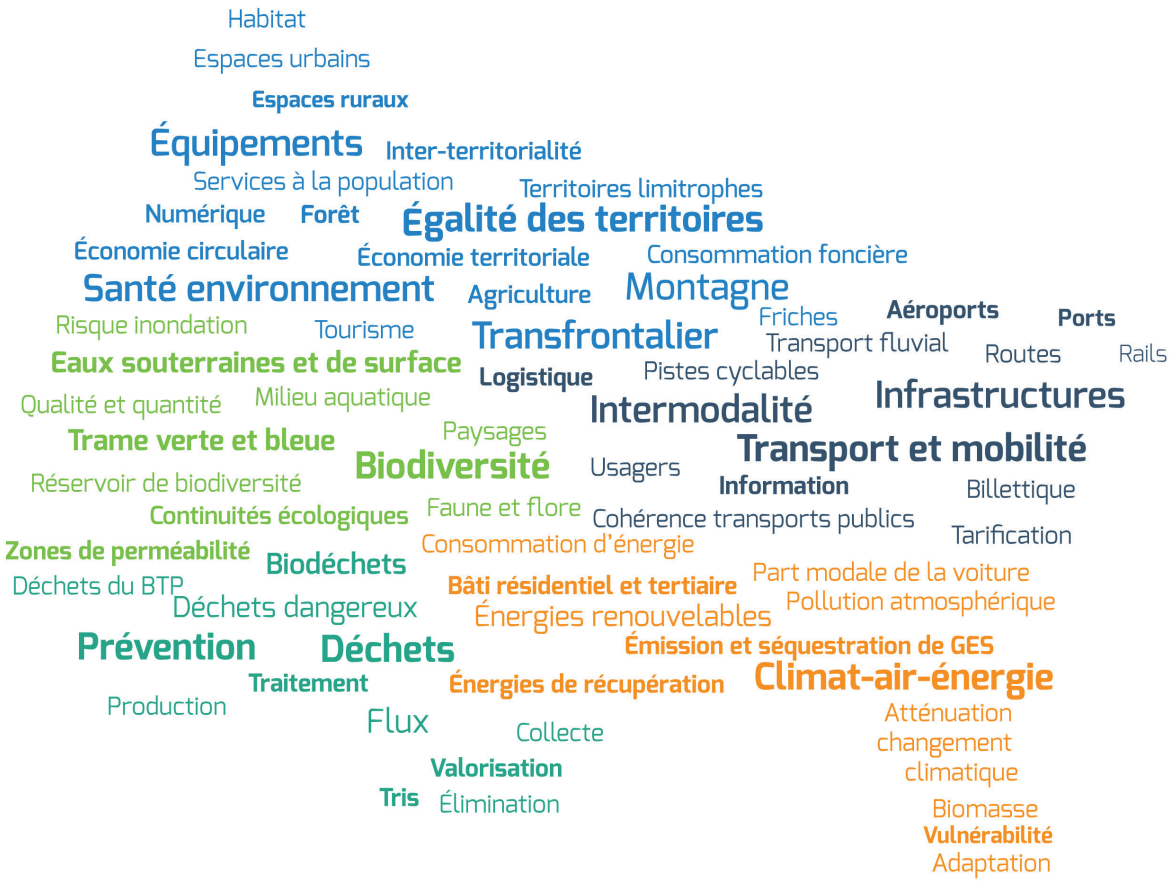
Habitat
Espaces urbains
Espaces ruraux
Équipements
Inter-territorialité
Services à la population
Territoires limitrophes
Numérique
Forêt
Égalité des territoires
Économie circulaire
Économie territoriale
Consommation foncière
Santé environnement
Agriculture
Montagne
Friches
Aéroports
Ports
Risque inondation
Tourisme
Transfrontalier
Transport fluvial
Routes
Rails
Eaux souterraines et de surface
Logistique
Pistes cyclables
Qualité et quantité
Milieu aquatique
Intermodalité
Infrastructures
Trame verte et bleue
Paysages
Transport et mobilité
Biodiversité
Usagers
Information
Billettique
Réservoir de biodiversité
Continuités écologiques
Faune et flore
Cohérence transports publics
Tarification
Zones de perméabilité
Biodéchets
Consommation d'énergie
Déchets du BTP
Bâti résidentiel et tertiaire
Part modale de la voiture
Déchets dangereux
Énergies renouvelables
Pollution atmosphérique
Prévention
Déchets
Émission et séquestration de GES
Traitement
Énergies de récupération
Climat-air-énergie
Production
Flux
Collecte
Atténuation changement climatique
Valorisation
Tris
Élimination
Biomasse
Vulnérabilité
Adaptation

www.grandest.fr

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Siège de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

sraddet@grandest.fr - www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

Région Grand Est — Direction de la Communication — novembre 2019 — Conception / rédaction / mise en page : Rouge Vif — Conception couverture : Bastille — Crédits photos : Région Grand Est - IStock